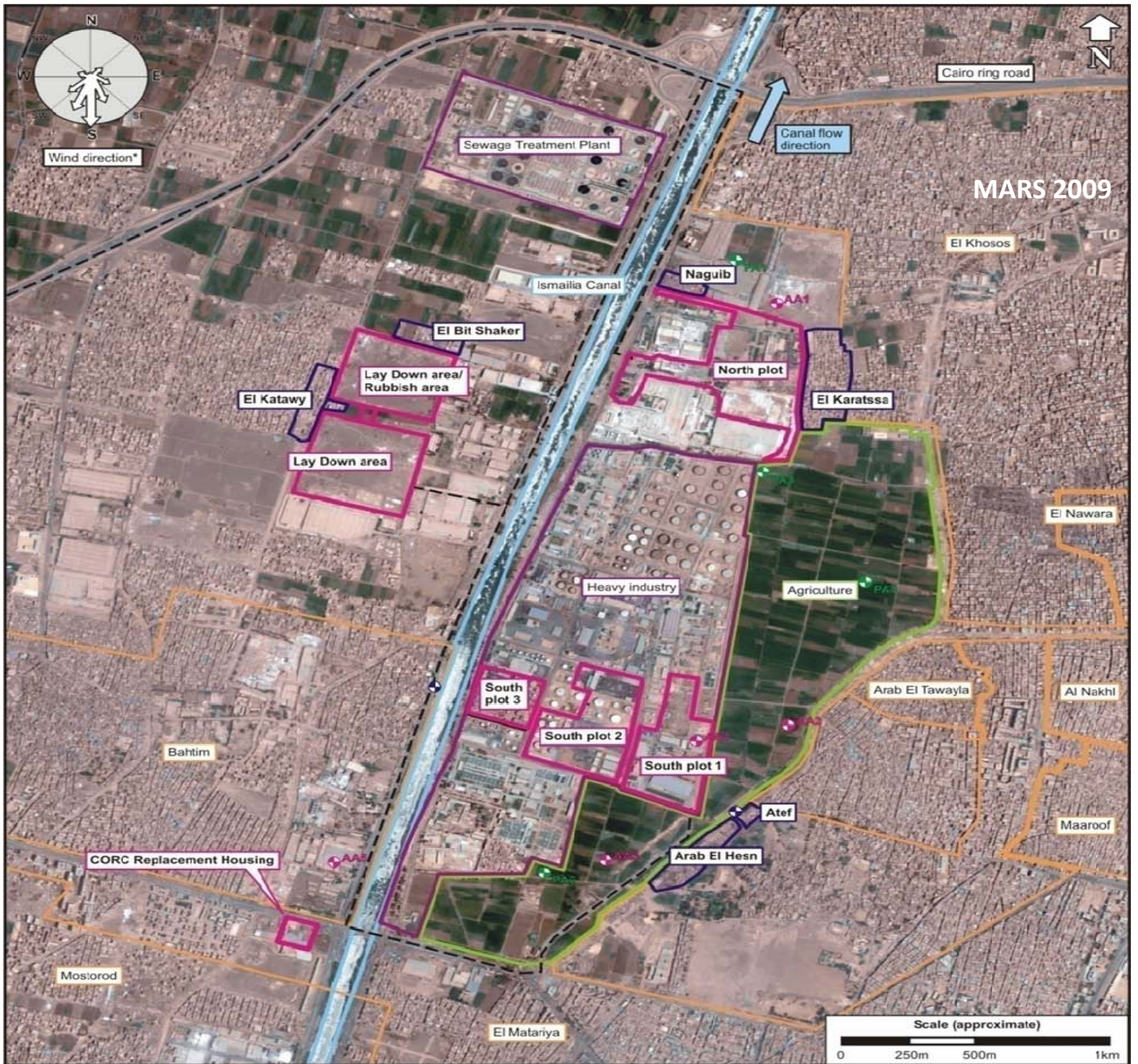


**PROJET DE SOCIETE EGYPTIENNE DE RAFFINAGE**  
**ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**  
**RÉSUMÉ NON TECHNIQUE**





**Legend**

Project Area	Heavy Industry
Traffic routes	Populated areas
Social & Health survey sites	Agriculture
	Canal

Active Air Sampling Location  
 Passive Air Sampling Location  
 Proposed Noise Monitoring Location

Note: Boundaries shown are approximate only  
\* Wind data based on 5-year average  
Drawing reference: Image supplied courtesy of Google Earth

## TABLE DES MATIÈRES

### PROJET DE SOCIETE EGYPTIENNE DE RAFFINAGE

Introduction .....	4
Présentation du projet .....	5
Justification du projet.....	5
Cadre juridique et administratif du projet	6
Processus et produits du projet.....	7
Développement du projet.....	8
Agencement de la zone du projet .....	9
<b>ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL</b>	<b>12</b>
EIES .....	12
Buts et objectifs de l'EIES .....	13
Études sociales et environnementales.....	14
<b>RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT</b>	<b>18</b>
Étude d'impact du projet .....	19
Impacts environnementaux.....	19
Impacts socio-économiques.....	24
<b>IMPACTS CUMULÉS DU PROJET</b>	<b>34</b>
Impacts cumulés .....	34
Impacts cumulés environnementaux.....	34
Impacts cumulés socio-économiques .....	35
<b>ATTENUATION ET GESTION DES IMPACTS</b>	<b>35</b>
<b>GESTION ET MESURES D'ATTÉNUATION DES IMPACTS</b>	<b>36</b>
Gestion des mesures d'atténuation des impacts sociaux et environnementaux .....	36
Équipe chargée des relations avec la communauté.....	36
Base de données consultative.....	37
Mécanisme de résolution des griefs.....	37
Politiques de gestion ERC .....	38
<b>CONTROLE</b>	<b>39</b>
<b>DECLARATION DES INFORMATIONS FINANCIERES</b>	<b>40</b>
Audience publiques.....	40
<b>REVUE DE L'EIES</b>	<b>41</b>
Conclusion .....	42

# PROJET DE SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE DE RAFFINAGE



## INTRODUCTION

Egyptian Refining Company (ERC) est en contact avec d'éminents scientifiques égyptiens et internationaux, spécialistes des questions environnementales et sociales pour conduire une étude d'impact environnemental et social (EIES) sur le projet. Ce processus est conforme aux « meilleures pratiques » égyptiennes et internationales en matière d'évaluation des impacts que le projet pourrait avoir sur l'environnement, les communautés avoisinantes et d'autres parties prenantes. Lorsque des impacts/risques environnementaux ou sociaux sont identifiés, des mesures d'atténuation et des plans/outils de gestion sont mis en place pour résoudre les problèmes.

ERC publie des informations sur le projet par le biais de nombreuses consultations avec le public, les responsables gouvernementaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et autres, qui se poursuivront tout au long des phases de conception, de construction et de production. Ce processus prend en compte les points de vue pertinents, attentes et besoins de toutes les parties concernées afin de s'assurer que le projet rallie du soutien et soit un « bon voisin ».

Le Résumé non technique de l'Étude d'impact social et environnemental est disponible sur le site web d'ERC : [www.ercegypt.com](http://www.ercegypt.com). Des informations supplémentaires sur le projet, y compris une description de ses avantages, se trouvent sur le site web. L'EIES complète est disponible auprès du bureau principal d'ERC situé au 14 Refaa Street, Dokki, Le Caire.

## **PRÉSENTATION DU PROJET**

Pour répondre à la demande croissante de produits pétroliers raffinés en Egypte, une proposition a été mise en avant concernant un projet qui améliorera la raffinerie existante Cairo Oil Refining Company (CORC) par la construction d'installations supplémentaires de traitement de produits. ERC traitera les produits de la raffinerie existante CORC afin de produire d'autres produits pétroliers d'excellente qualité essentiels aux consommateurs du Caire et de la Haute-Egypte.

Ce projet, qui devrait se situer dans le district de Mostorod du Gouvernorat de Qalyoubia, à 40 km du Caire, sera construit au sein du site existant Mostorod Petroleum Complex. Les infrastructures non productives, telles que les bureaux, entrepôts et ateliers, seront situées sur le site précédemment occupé par les usines Chini, Misr Aluminium et El Nasr près d'El Karatssa.

Les travaux de construction s'étaleront sur une période de trois ans. Le cycle de vie opérationnelle de cette infrastructure devrait être d'environ 25 ans.

Des investisseurs privés égyptiens et arabes, dont le plus important est Citadel Capital, possèdent 85 % des actions. L'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) possède les 15 % d'actions restant. Afin d'obtenir le financement de ce projet de grande envergure, un certain nombre de prêteurs internationaux seront impliqués ; une EIES conforme aux normes internationales est donc nécessaire.

## **JUSTIFICATION DU PROJET**

Parallèlement à l'expansion et au développement de l'économie égyptienne, la demande nationale en produits pétroliers raffinés, notamment le diesel, s'est rapidement accrue. En outre, du fait de l'utilisation accrue de gaz naturel pour répondre aux besoins croissants de l'Egypte en électricité, la demande de mazout a baissé. La technologie de la plupart des raffineries égyptiennes produit de larges quantités de mazout mais la demande croissante concerne les produits plus légers comme le diesel. Cette augmentation de la demande en produits pétroliers plus légers représente l'un des défis les plus importants auquel l'industrie du pétrole et du gaz égyptienne est confrontée.

L'Egypte abrite neuf raffineries fonctionnant au sein de cinq gouvernorats. Cependant, du fait de la demande croissante en produits pétroliers raffinés, ces raffineries ne peuvent fournir tous les produits dont l'Egypte a besoin. L'Egypte doit donc compter de plus en plus sur les importations afin de satisfaire les besoins nationaux.

Afin de répondre aux besoins croissants de l'Egypte, l'Egyptian Refining Company (ERC) fut incorporée en Juillet 2007, en tant que compagnie régie par la Loi no. 8, pour améliorer la raffinerie existante CORC à Mostorod et ainsi alimenter l'Egypte en produits pétroliers plus légers comme le diesel et le carburacteur qui seront acheminés jusqu'au cœur du marché de consommation, à savoir le Caire. Les produits d'ERC permettront de réduire la dépendance égyptienne vis à vis des importations de pétrole.

Raffinerie	Date de démarrage	Emplacement	Capacité Barils/jour
AMOC	2002	Alexandria	34.447
MIDOR	2001	Alexandrie	100.000
u	1987	Assuit	47.000
Tanta	1973	Tanta	35.000
Ameriya	1972	Alexandrie	78.000
CAIRO	1969	LE CAIRE	160.000
Alexandria	1957	Alexandrie	100.000
El Suez	1921	Suez	64.400
El-Nasr	1913	Suez	146.300

## CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DU PROJET

L'EIES a été préparée par les agences suivantes en fonction des attentes de conformité du prêteur prenant en compte un certain nombre d'exigences, procédures et directives environnementales et législatives spéciales :

- EEAA (agence égyptienne des affaires environnementale) ;
- SFI (Société financière internationale)
- La Banque mondiale
- Les Principes de l'Équateur ;
- La Banque Européenne d'Investissement, et
- La Banque export-import de Corée (EX-IM Bank of Korea)

### Approbation EEAA

En juin 2007, l'EEAA a accordé à ERC une licence environnementale temporaire pour le projet en se basant sur la phase où en était alors ce projet et sur l'Étude d'impact environnemental (EIE). Ultérieurement, à la suite de consultations avec diverses parties prenantes, EGPC et ERC décidèrent de délocaliser les installations de traitement du projet afin d'éviter des impacts négatifs potentiels sur les résidents du voisinage. Par conséquent, L'EIE fut modifiée afin de refléter le changement d'emplacement et soumise à nouveau devant l'EEAA pour approbation. L'ERC prévoit d'obtenir une licence temporaire de la part de l'EEAA pour la re-soumission d'ici mi-2009.

Le processus d'examen par l'EEAA a été le suivant :

- L'ERC a soumis l'EIE préparée par le CERS (Centre de la recherche et des études environnementales) auprès de l'EEAA en février 2007.
- L'EEAA a évalué le document et répondu par une demande formelle d'informations supplémentaires.
- Le CERS a envoyé les informations requises en avril 2007.
- L'EEAA a octroyé une licence environnementale temporaire (la validation finale n'est pas accordée avant que l'infrastructure soit opérationnelle) au projet en juin 2007.
- EFPC et ERC ont délocalisé les installations de traitement afin d'éviter des impacts négatifs potentiels sur les résidents du voisinage ; nécessité alors de modifier l'EIE.
- En novembre 2008, le CERS a préparé et présenté une EIE modifiée, basée sur le plan d'agencement révisé du projet, devant l'EEAA pour approbation.
- En février 2009, l'EEAA a demandé des informations supplémentaires.
- En mars 2009, l'ERC et le CERS ont rassemblé les informations manquantes et les ont transmises à l'EEAA.
- L'approbation temporaire de l'EEAA est prévue mi-2009.
- L'EEAA accordera l'approbation finale lorsque l'infrastructure d'ERC sera opérationnelle et que l'EEAA la trouvera conforme à ses engagements vis à vis de l'environnement.

## **PROCESSUS ET PRODUITS DU PROJET**

Le projet ERC utilisera largement les matières premières des installations de traitement existantes de la raffinerie de CORC et vendra ses produits raffinés à EGPC selon les prix internationaux. L'ERC produira du diesel, conforme aux normes européennes (EU V), et du carburacteur, conforme aux spécifications IATA internationales, qui ne seront utilisés que sur le marché égyptien.

Les produits principaux de l'ERC comprendront :

- Du diesel ;
- Du carburacteur/Kérosène ;
- Du réformat, naphte ;
- Du gaz de pétrole liquéfié (GPL) ; et
- Du mazout.

Les produits dérivés du projet ERC comprennent le coke et le soufre, tous deux des produits de valeur qui seront vendus sur les marchés locaux et internationaux.

Les produits issus d'ERC bénéficieront d'une technologie de désulfuration à 99,9 %, c'est à dire quasiment un niveau zéro de soufre, permettant une réduction de la pollution atmosphérique et des gaz à effet de serre (éliminant approximativement 93.000 tonnes de soufre par an) par rapport aux carburants actuellement utilisés.

**ERC sera une raffinerie phare en étant la première en Egypte à produire du diesel conforme aux normes européennes (EU V) pour une consommation égyptienne.**

## DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, une série d'alternatives a été explorée afin de déterminer les meilleures options pour le projet et pour répondre aux besoins en pétrole de l'Égypte.

### Avantages du projet

Le projet d'ERC consistant à améliorer la raffinerie CORC, construite en 1969, pour fournir les produits plus légers faisant défaut présente de nombreux avantages pour l'Égypte :

- l'investissement de 20 millions de lires égyptiennes pour les améliorations environnementales de la raffinerie CORC et du pipeline
- L'investissement en Égypte de plus de 3 milliards de dollars USD pour une substitution d'importation ;
- Des produits pétroliers de haute qualité produits par ERC et utilisant les toutes dernières technologies permettant d'éliminer 93.000 tonnes de soufre chaque année ;
- Recrutement à court-terme de 7.000 à 8.000 ouvriers égyptiens pendant la phase de construction sur trois ans ;
- Opportunités d'emplois à long-terme pour 700 ouvriers égyptiens lors de la phase opérationnelle de l'infrastructure pendant 25 ans ; et
- Réduction des émissions atmosphériques issues des combustibles propres produits.

L'option « Pas d'action » déboucherait sur la perte de ces résultats et aucun des avantages environnementaux, sociaux et sanitaires ne se produirait au profit de l'Égypte.

### Choix des technologies :

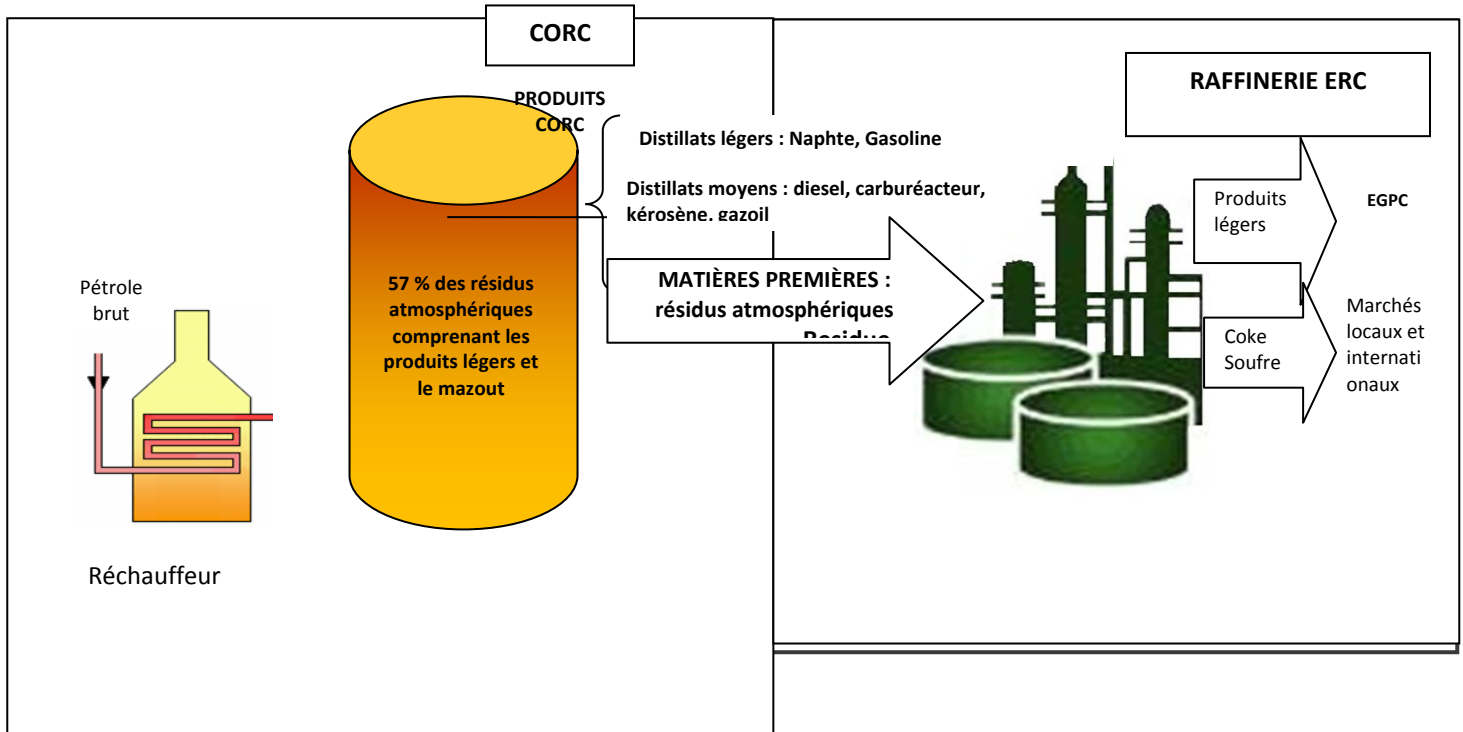
De nombreuses technologies ont été examinées afin de déterminer les options technologiques optimales. ERC a sélectionné la meilleure technologie disponible comprenant les éléments suivants :

- Unité d'hydrocraquage ;
- Usine d'hydrogène ;
- Catalyseurs d'hydrotraitement du kérosène et du diesel ;
- Catalyseur d'hydrotraitement du naphte / dispositif de reformage catalytique en continue (CCR)
- Four à cokéfaction ; et
- Dispositif de désulfuration.

**Dans l'ensemble, le complexe d'hydrocraquage d'ERC produira davantage de distillats moyens de bonne qualité (diesel, carboréacteur, kérosène et gasoil) que les autres technologies examinées.**

La technologie choisie par ERC :

- Produit de plus grande quantité de distillats moyens de bonne qualité que les autres technologies examinées ;
- Produit un hydrogène de plus grande pureté que les autres options ;
- Produit du kérosène et du diesel de bonne qualité tout en éliminant les impuretés telles que le soufre, l'azote, les halogénures et les métaux-trace ;
- Produit du naphte conforme aux spécifications internationales ;
- Utilise un procédé de cokéfaction retardée pour la valorisation des résidus ; et
- Utilise un dispositif de désulfuration qui garantit une meilleure performance grâce à un système de régénération de l'amine séparé nécessaire à la minimisation de l'entraînement des hydrocarbures vers le dispositif de désulfuration.



### AVANTAGES ÉCONOMIQUE NATIONAUX DU PROJET DE RAFFINERIE ERC

- Un témoignage de partenariat public/privé : le projet est adjacent à une raffinerie du secteur public et le secteur privé apporte le capital et le financement des dettes nécessaire aux améliorations qui font défaut ;
- Investissements directs étrangers en Égypte de plus de 3 milliards de dollars USD ;
- Livraison de produits pétroliers raffinés qui devraient sinon être importés ;
- Création de 700 emplois permanents pendant la phase de production de l'usine, en plus des services qui prospéreront autour du projet ;
- Création de 7.000 à 8.000 emplois pendant la phase de construction sur trois ans ;
- EGPC bénéficiera d'une économie d'environ 200 millions de dollars USD par an en évitant les coûts de transport et d'assurance et en éliminant les pertes résultant du transport maritime des produits ;
- EGPC générera des revenus grâce aux frais de stockage et de traitement ; et
- ERC produira environ 3,5 millions de tonnes de carburants automobiles pour le Caire, point central du plus gros marché de consommation égyptien.

## Sélection du site du projet

Trois emplacements potentiels pour le projet ont été initialement considérés :

- El Sadat, situé à 80 km au nord du Caire ;
- Badr, situé à 60 km à l'est du Caire ; et
- Mostorod, situé à 40 km du centre du Caire.

En prenant en compte la nécessité d'obtenir des matières premières de CORC en plus de nombreuses connexions opérationnelles existantes pour les produits intermédiaires, l'emplacement de Mostorod a été sélectionné. Une fois le district de Mostorod choisi, l'emplacement exact des installations du projet a été examiné. Les meilleures options étaient les terrains de la zone sud (South Plots) d'EGPC du fait de l'espace disponible et la proximité de CORC. Des terrains supplémentaires ont été achetés au nord de CORC (North Plot)

Initialement, le plan était de construire les installations de traitement sur les sites nord et sud (North et South Plots). Dans le cadre de l'effort de diligence requis d'ERC, une équipe de gestion du risque d'assurance tierce a effectué une étude complète sur le risque technique relatif aux équipements/installations devant être situés sur les terrains des sites nord et sud (North et South Plots). L'analyse a conclu qu'un tel risque serait confiné dans l'enceinte de la raffinerie. Cependant, à la suite de consultations sociales, ERC a approché EGPC sur l'acquisition de terrains supplémentaires pour la construction d'unités opérationnelles destinées à réduire les impacts perçus sur les communautés à proximité des terrains du site nord (North Plot).

EGPC a libéré d'autres terrains au sein du complexe pétrolier de Mostorod (South Plots 2 et 3). Un coût et un temps considérables seront nécessaires pour préparer le terrain à la construction des unités opérationnelles, y compris toute la démarche appropriée à suivre en matière d'environnement et autre pour préparer les sites sud 2 et 3. Toutefois, ERC a choisi de construire ses unités opérationnelles sur les sites sud 2 et 3 au lieu du site nord afin de minimiser les impacts négatifs.

## AGENCEMENT DE LA ZONE DU PROJET

La zone du projet (Project Area) comprend les sites suivants :

- Site nord (North Plot)
- Site sud 1 (South Plot 1)
- Site sud 2 (South Plot 2)
- Site sud 3 (South Plot 3)
- Zones d'entreposage
- Zone de relogement CORC

Le **Site nord** (North Plot), s'étendant sur 193 000 mètres carrés, a été acheté auprès de trois compagnies industrielles différentes. Le site nord abritera les bâtiments administratifs, les ateliers et un entrepôt.

Les **Sites sud 1, 2 et 3** abriteront l'infrastructure principale de production. Les sites 2 et 3 sont actuellement utilisés par des compagnies publiques de distribution de produits. Avant leur redéveloppement par ERC, ces sites feront l'objet de nombreuses études environnementales approfondies ainsi que de mesures d'assainissement dans le cadre de la démolition des structures existantes et de l'élimination de toute contamination présente.

Du fait que la zone du projet est dans un espace confiné, notamment pour l'installation des équipements et le stockage temporaire, **une zone d'entreposage** séparée des sites actuels de construction est nécessaire. Cette zone d'entreposage est divisée en deux parties afin d'éviter une perturbation des activités des agriculteurs travaillant leurs champs situés au centre du site.

La section nord de la zone d'entreposage est actuellement utilisée comme décharge, principalement pour les gravats de construction. Sans autorisation, les entreprises locales déversent des matériaux de construction, tels que des blocs de béton et des tuiles brisées, sur le site à ciel ouvert. Cette zone est sporadiquement visitée par des récupérateurs et trieurs de déchets non officiels.



## **ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)**

Une Étude d'impact environnemental et social (EIES) est un processus qui identifie le plus tôt possible les avantages ou les risques potentiels que peut entraîner un projet sur les environnements physiques, biologiques et socioéconomiques. Une fois les avantages ou risques (impacts) potentiels identifiés, des mesures d'atténuation et des outils de gestion sont proposés afin d'éliminer les impacts principaux.

Le processus EIES se déroule en phases et parallèlement à la conception du projet. Au fur et à mesure que des modifications sont apportées à la conception du projet, ces dernières sont incorporées dans le processus EIES. Souvent, ces modifications de conception se produisent à la suite de suggestions formulées par les scientifiques du domaine environnemental et social selon lesquelles des impacts négatifs pourraient résulter de la mise en œuvre du plan de conception.

ERC incorporera également les préoccupations sociales et environnementales de la communauté dans le processus de prise de décision sur les modifications de conception. Cette intégration prévient la nécessité de mesures d'atténuation complexes et évite des impacts négatifs potentiels. L'EIES constitue la première partie du processus pour garantir que les impacts positifs et négatifs du projet sur la vie des individus et groupes de la communauté sont identifiés et assimilés.

En outre, l'EIES permet un renforcement des impacts positifs dans la conception du projet tout en compensant les impacts négatifs, sans compromettre l'efficacité économique de l'ensemble du projet ERC et les avantages économiques des personnes affectées par le projet (PAP).

L'EIES préliminaire d'ERC de juillet 2008 a été diffusée lors d'audiences publiques et l'EIES finale de décembre 2008 préparée afin de répondre aux attentes de conformité du prêteur en prenant en compte un certain nombre d'exigences et directives législatives concernant les aspects environnementaux et sociaux. Les normes et directives de l'EIES englobent celles de l'Agence égyptienne des affaires environnementale (EEAA), de la Société financière internationale (SFI) et de la Banque mondiale, les principes d'Équateurs, les directives de la Banque européenne d'investissement et les procédures et directives de la Banque export-import de Corée (Korean EX-Im Bank).

## **BUTS ET OBJECTIFS DE L'EIES**

L'objectif de l'Étude d'impact environnemental et social (EIES) d'ERC est de suivre les « normes de bonnes pratiques » égyptiennes et internationales, afin de garantir que l'environnement et les parties prenantes bénéficient des avantages du projet et sont protégés contre des impacts négatifs potentiels. Le but est que les parties prenantes soutiennent le projet et développent une « bonne relation de voisinage » avec ERC.

Les objectifs du processus EIES d'ERC sont les suivants :

- Respecter et/ou surpasser les exigences environnementales et sociales aux niveaux national et international ;
- Consigner les conditions de l'état initial environnemental, social, économique et sanitaire avant le projet afin d'informer les parties prenantes sur les ressources de valeur, leurs contraintes et les autres utilisateurs de ressources dans la zone ;
- Fournir une plateforme de discussion pour informer les communautés sur ERC ;

- Assurer que les impacts du projet sur divers récepteurs environnementaux sensibles, sur les personnes et groupes sociaux sont compris, consignés et pris en compte ;
- Identifier les risques sociaux et environnementaux sur les personnes et le projet et suggérer des options d'atténuation des risques ;
- Promouvoir les impacts positifs et contrecarrer les impacts négatifs tout au long des phases de construction et de production en mettant en œuvre un plan de gestion environnementale et sociale ; et
- Fournir un état initial des informations de gestion essentielles à la viabilité à long terme du projet, y compris les exigences de contrôle et de révision.

Le processus EISE d'ERC s'effectue par le biais d'une série d'études environnementales, sociales, culturelles, institutionnelles, politiques et économiques, comprenant des collectes d'échantillons, l'enregistrement des données, des analyses et des consultations. Ces études, analyses et consultations permettent d'atténuer les risques en présentant des informations fiables et ponctuelles et en gérant les préoccupations et attentes.

## **ÉTUDES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

Les études environnementales se concentrent sur l'air et le climat, les terrains, l'eau et l'écologie. Sur une période de trois mois, l'équipe environnementale sur le terrain a effectué plus de six campagnes d'échantillonnage dans la zone du projet. Ces campagnes comprenaient les éléments suivants :

- Des visites de présentation des sites (avril et juin 2008) ;
- Des études écologiques (avril et juin 2008) ;
- Des contrôles sonores (avril, mai et juin 2008) ;
- Des contrôles de la qualité de l'air (avril, mai et juin 2008) ; et
- Des contrôles de la qualité de l'eau – Canal d'Ismailia, rejets industriels et puits d'eau souterraine existants (avril, mai et juin 2008).

L'étude sociale englobait plusieurs facteurs spécifiques qui se renforcent mutuellement et contribuent à l'EIS générale. Les études sociales pour ERC se sont déroulées en trois phases : définition du périmètre (mars et avril 2008), phase 1 de l'EIS (mai et juin 2008) et phase 2 de l'EIS (octobre 2008), comprenant des études ciblées accompagnées d'une consultation continue dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion sociale. Une enquête sociale fut effectuée par quatre équipes spécialisées de scientifiques égyptiens et internationaux renommés (les équipes de consultation, d'étude socioéconomique, sanitaire et de relocalisation) et s'est concentrée sur cinq zones résidentielles à proximité des sites du projet.

En juin 2008, plus de 10 000 personnes à El Khossos, El Karatssa, Ezbet Naguib, Arab El Hessn, Abdel Maqsood Houses, El Katawy et Amal City avaient été contactées dans le cadre du travail sur le terrain d'EIS. Les résidents furent consultés pour donner leur opinion sur le projet et

impliqués dans la collecte de données pour les états initiaux des conditions socioéconomiques et sanitaires. Les agriculteurs à proximité du site sud 1 (South Plot 1) et les personnes vendant des produits ou engagés dans d'autres activités lucratives sur les routes conduisant des sites du projet à la zone d'entreposage (Laydown Area) furent également consultés. Une étude ciblée des récupérateurs et trieurs de déchets sur la zone d'entreposage a été effectuée en octobre et novembre 2008.



### Études de consultation et de participation des parties prenantes

Les études de consultation et de participation des parties prenantes jouent un rôle essentiel dans l'établissement de relations positives avec les parties prenantes du projet et ont plusieurs objectifs :

- Identifier les parties prenantes ayant un intérêt dans le projet et/ou qui pourraient affecter le résultat du projet ;
- Assurer que les parties prenantes du projet sont informées sur le projet et ses effets potentiels (positifs ou négatifs) sur elles ;
- Identifier les impacts potentiels et perçus du projet ;
- Donner aux parties prenantes du projet l'opportunité d'avoir leur mot à dire sur la conception et les plans d'ERC pour éviter, atténuer ou gérer les impacts du projet ;
- Travailler en collaboration avec les parties prenantes afin de maximiser la contribution positive qu'ERC aura sur le développement de ses communautés avoisinantes ; et

- Établir une relation de travail positive entre les parties prenantes du projet et le projet, afin de garantir qu'ERC est un « bon voisin ».

La consultation et la participation des parties prenantes, effectuées depuis la planification initiale du projet (2006-2007), firent partie intégrante de l'EIES et se poursuivront lors des phases de construction et de production du projet. ERC a développé un plan de consultation et de divulgation des informations publiques (PCDP) décrivant les actions entreprises pour garantir un dialogue continu avec les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet.

Les études de consultation comprenaient des discussions avec les hommes et les femmes des cinq zones résidentielles ciblées pour les études sociales. Des consultations sont régulièrement entreprises avec les ONG, les organisations communautaires et le gouvernement aux niveaux local et national. Toutes les personnes consultées ont été informées sur le projet, verbalement et/ou par le biais de publications le cas échéant.

Depuis mai 2008, ERC a consigné les détails de toutes les consultations dans sa base de données des consultations. Cette base de données permet au personnel d'ERC d'assurer le suivi de la participation des parties prenantes au fur et à mesure et l'alerte si des problèmes concernant ces parties prenantes nécessitent une action corrective. Les engagements pris dans le PCDP font l'objet d'un contrôle régulier au cours d'une évaluation trimestrielle.

### **Étude de l'état initial des conditions socioéconomiques**

Lors de la phase de définition du périmètre, plus de 300 consultations avec les ménages ont été entreprises à El Karatssa et Arab El Hessn. Lors de la phase 1 de l'EIS, l'étude a porté principalement sur la zone d'impact direct (construction). Il s'agit des sites les plus proches de la zone du projet et qui concernent environ 7.000 personnes. Les résultats ont montré que de nombreuses personnes de ces zones sont vulnérables sur le plan socioéconomique du fait du manque d'opportunités de revenus stables, des faibles taux d'alphabétisation et du manque d'accès à l'infrastructure sociale. L'étude de la phase 2 de l'EIS vient s'ajouter aux résultats si le projet se développe ou au fur et à mesure qu'il se développe.

### **Étude de l'état initial des conditions sanitaires**

L'étude de l'état initial des conditions sanitaires vient compléter l'étude de l'état initial des conditions socioéconomiques en évaluant l'état sanitaire actuel de la population vivant dans la zone du projet. Cet état initial des conditions sanitaire permet d'évaluer l'état sanitaire actuel par rapport auquel seront mesurés les impacts positifs ou négatifs du projet. L'état initial des conditions sanitaires a également été évalué afin qu'ERC connaissent les besoins de soutien sanitaire. Les recommandations font partie intégrante du plan de gestion sanitaire.

Les études sanitaires, effectuées par l'organisation égyptienne Health Care International, ont porté sur plus de 7.000 personnes. Le schéma d'échantillonnage utilisé dans l'étude de l'état initial des conditions socioéconomiques a été adopté pour l'étude sanitaire. L'équipe sanitaire a assuré le suivi de toutes les familles visitées par l'équipe socioéconomique.

Des examens ont été effectués au sein de chaque communauté dans les endroits équipés par l'équipe sanitaire d'ERC. Sur 1.169 ménages visités, 1.234 personnes ont participé à des examens cliniques. En outre, 20 entretiens avec des informateurs clés et 12 groupes de discussion ont été organisés.



Photo 4 : jeunes de la communauté d'Ezbet Naguib, mai 2008

### Études de relocalisation

Bien que les terrains permanents du projet soient limités aux sites industriels des propriétaires précédents souhaitant vendre ou louer leurs terrains, la présence de logements pour les employés de CORC sur le site sud (South Plot) et l'utilisation informelle de la zone d'entreposage (Laydown Area) ou de ses environs ont abouti à la préparation d'un document-cadre de politique de relocalisation afin de pouvoir évaluer les impacts potentiels d'une relocalisation. Aucune relocalisation physique des habitations n'aura lieu sauf pour les 20 familles vivant à l'intérieur de la raffinerie de CORC.

Le site sud (South Plot) abrite trois bâtiments résidentiels appartenant à CORC, dans lesquels sont actuellement logés 20 employés et leurs familles (107 personnes) bénéficiant d'un loyer subventionné et qui seront relogés lorsque les travaux de construction démarreront. Le choix des appartements s'est fondé sur la proximité de la raffinerie pour des raisons pratiques (transport et réseau social) ainsi que sur un meilleur cadre de vie (en dehors du complexe de la raffinerie). Les locataires sont heureux de déménager car les anciens logements n'étaient pas en bon état.

La zone d'entreposage (Laydown Area) sera utilisée lors de la phase de construction afin d'entreposer temporairement des matériaux. Ce site servait de site d'entreposage non officiel des déchets, notamment des gravats de construction, et était occasionnellement utilisé par les récupérateurs et trieurs de déchets. Lorsque le site sera déblayé et utilisé pour la construction, les entreprises ne pourront plus y accéder pour les déversements non-autorisés.

ERC a effectué une étude approfondie auprès des récupérateurs et trieurs de déchets de la zone, achevée en novembre 2008 lors de la phase 2 de l'étude d'impact social. A cette date, tout déversement et triage s'est arrêté. Cette étude a indiqué que plusieurs activités de recyclage opèrent à proximité de la zone d'entreposage mais ne dépendent pas des matériaux du site même. ERC continuera de surveiller la situation. Les résidents des environs de la zone d'entreposage seront ciblés pour les opportunités d'emploi, comme indiqué dans l'évaluation des besoins de développement et l'audit des compétences effectués par ERC.



Photo 5 : nouveaux appartements en construction pour 20 employés de CORC, mai 2008.

## RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT



## ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET

L'Étude d'impact consolide les résultats de plusieurs études afin de :

- Identifier les risques potentiels pour les parties prenantes, l'environnement et le projet ;
- Éviter un risque potentiel en suggérant des mesures de précaution ou d'atténuation des risques prenant en compte toutes les actions futures, les développements du projet et/ou les risques extérieurs (risques dans le contexte du projet) qui peuvent entraîner des conséquences environnementales et sociales négatives ;
- Informer les directeurs de projet des griefs et attentes des parties prenantes ;
- Promouvoir une prise de décision consensuelle et une participation réaliste aux accords concernant la résolution de problème et/ou les mesures d'atténuation des risques.
- Les activités du projet entraîneront divers impacts différents sur les communautés avoisinantes, y compris les impacts de construction, de production et cumulatifs.

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

### Paysage et géologie

La zone du projet se situe dans le district de Mostorod qui a été désigné pour un développement industriel. En effet, une grande partie de la surface de la zone de projet a déjà été utilisée à des fins industrielles. En outre, il n'existe aucune caractéristique géologique d'intérêt au sein de la zone du projet. Le projet n'aura aucun impact négatif sur le paysage ou la géologie.

### Écologie et biodiversité

La faune et la flore sur les sites sont limitées du fait du contexte industriel de la zone. Un manque d'habitat naturel et la présence de murs et de clôtures limitent la possibilité que des espèces terrestres ne pénètrent dans cette zone ou bien en sortent. Le projet n'aura aucun impact négatif sur l'écologie ou la biodiversité.

**Mesures d'atténuation des impacts : aucune** requise.

### Zones archéologiques, culturelles et protégées

Le site archéologique le plus proche est l'Obélisque du Roi Senusret, situé à environ 800 mètres de la limite du périmètre sud-est du site 1 (South Plot 1).

La zone protégée la plus proche de la zone du projet est située au sud-est du Caire (Forêt pétrifiée) à environ 20 km du projet.

Le projet n'affectera directement aucune des zones protégées et aucun site d'importance archéologique.

**Mesures d'atténuation des impacts :** Un « protocole à suivre en cas de découverte par hasard » (Chance Find Protocol) sera incorporé aux accords contractuels avec les entrepreneurs, en cas de découverte inattendue de vestiges archéologiques lors des travaux de construction. L'EIES sera modifiée afin de prendre en compte ce protocole.

## L'eau de surface

La principale ressource en eau de surface au sein du périmètre du projet est le Canal d'Ismailia, situé à l'ouest du site nord (North Plot) et des sites sud 1, 2 et 3 (South Plots) d'ERC et coule du sud vers le nord. Le canal représente un important système d'eau en Égypte car il transporte de l'eau douce depuis le fleuve du Nil au nord du Caire vers les villes d'Ismailia, Port Said et Suez bordant le canal. Au niveau local, l'eau du Canal d'Ismailia est utilisée à des fins d'irrigation des terres agricoles situées à l'est des sites d'ERC, de pêche de loisir, d'eau potable (traitée dans une installation très proche du site sud 1 (South Plot 1) d'ERC ainsi que pour le déversement d'eaux usées traitées provenant d'industries locales.

Six échantillons d'eau de surface et six échantillons de sédiments ont été prélevés du Canal d'Ismailia et un échantillon d'eau de surface prélevé d'un canal d'irrigation. A partir de ces analyses limitées, il est possible de déduire que l'eau de surface du Canal d'Ismailia n'est pas aux normes égyptiennes (Loi 48 de 1982, « Réglementation des déversements d'eaux usées industrielles dans les canaux ») pour un certain nombre de paramètres comprenant : les teneurs en chrome, mercure, huile et graisse, azote organique, fluorure et la demande chimique en oxygène. Les industries locales semblent avoir un impact nuisible sur la qualité de l'eau de surface existante.

**Les eaux usées provenant des activités d'ERC seront soumises à un traitement en trois phases (troisième phase biologique), respectant les normes mondiales les plus strictes.**

**Mesures d'atténuation des impacts :** l'approvisionnement en eau du projet d'ERC proviendra de l'eau de surface du Canal d'Ismailia. Les eaux usées issues du processus d'ERC consisteront en de l'eau de refroidissement, de l'eau de traitement et de l'eau d'épuration sanitaire. A la suite du traitement sur le site d'ERC, l'écoulement final d'eau traitée sera dirigé vers le système de rejet de CORC connecté au Canal d'Ismailia. ERC effectuera un suivi en ligne à l'aide d'analyses/instruments appropriés afin de garantir que la qualité des eaux usées provenant d'ERC soit aux normes égyptiennes et internationales.

ERC admet que, bien que ses rejets d'eaux usées respectent les normes égyptiennes et internationales, l'état initial de la qualité de l'eau actuelle du Canal d'Ismailia semble être de

mauvaise qualité. ERC s'est donc engagée financièrement à développer un plan d'amélioration générale des rejets issus des industries au sein du complexe pétrolier de Mostorod et aux alentours.

Un certain nombre d'autres industries rejettent actuellement leurs eaux usées vers CORC. A l'heure actuelle, ces flux de déchets séparés n'ont pas été évalués ; cependant ERC et CORC se sont engagées à prélever des échantillons et à les analyser. Des mesures d'atténuation supplémentaires seront ensuite mises en œuvre afin d'améliorer les rejets combinés de CORC et les mettre aux normes concernées.

## Sol

La qualité du sol sous les sites nord (North Plot) et sud 1, 2 et 3 (South Plots 1, 2, 3) est peut être déjà compromise du fait des activités précédentes sur le site. ERC procédera à une enquête plus approfondie et apportera des solutions aux problèmes avant la construction de la nouvelle raffinerie. Dans le cadre du site industriel du projet, la qualité du sol en elle même n'est pas considérée comme étant d'une importance aussi essentielle que s'il s'agissait d'un environnement agricole ou résidentiel. Cependant, la contamination du sol peut présenter un risque aux employés in situ et le sol en lui-même peut constituer un vecteur de contamination de la nappe phréatique.

**Mesures d'atténuation des impacts :** avant le début des travaux de construction, une enquête approfondie du site sera effectuée et une stratégie d'assainissement mise en œuvre par l'entrepreneur afin d'éviter une plus grande contamination et de préparer les sites au redéveloppement. La stratégie d'assainissement portera principalement sur la suppression des contaminants présents sur les sites, conduisant à une amélioration générale des conditions du sol.

## Nappe phréatique

De l'eau de la nappe phréatique est prélevée dans la zone Est du périmètre du projet à des fins d'irrigation. En outre, les sites (Plots) sont situés au-dessus d'un aquifère majeur dans une zone protégée de par l'utilisation de sa nappe phréatique pour alimenter la population en eau. Du fait de préoccupations sanitaires et sécuritaires sur les sites, le prélèvement d'échantillons s'est limité à des échantillons obtenus à partir de trois puits d'eau souterraine situés à l'est des sites ERC.

Un échantillon supplémentaire a été prélevé à partir d'un système d'assèchement utilisé lors de la construction d'un nouveau système de récupération des eaux usées. Des comparaisons avec les directives de l'Organisation mondiale de la santé suggèrent que la concentration de plomb est élevée.

Une contamination a eu lieu, ce qui n'est pas surprenant du fait des installations industrielles existantes sur le périmètre du projet. Aucune contamination directe de la part d'ERC est anticipée lors de la construction et des opérations de routine (des déversements mineurs de carburants peuvent se produire pour lesquels des plans d'atténuation seront en place). Pourtant le potentiel existe, lors des travaux de terrassement, de propager la contamination existante par le biais d'un flux forcé, par ex. lors des activités d'assèchement.

**Mesures d'atténuation des impacts :** l'enlèvement du sol contaminé entraînera une amélioration générale des conditions de la nappe phréatique. Des mesures d'atténuation seront en place afin de garantir le confinement et la décontamination rapides des déversements.

## L'air

Les données provenant de deux stations de surveillance permanentes situées à 17 km au nord-ouest (Kaha) et à 5 km au sud-est (Shoubra) de la zone du projet mesurent en continu la concentration maximale de polluants dans l'air ambiant. Ces données donnent un aperçu régional de la qualité de l'air.

L'ensemble de données de la station de surveillance de Shoubra ne comprend que la concentration en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). La concentration moyenne de dioxyde de soufre dans l'air ambiant mesurée au cours de toutes les périodes à la station de Shoubra excède les limites fixées par les normes égyptiennes, européennes et celles de la Banque mondiale.

La station de surveillance de Kaha ne mesure que la concentration en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les matières particulaires (PM<sub>10</sub>). La concentration en NO<sub>2</sub> dans l'air ambiant est significativement plus élevée à la station de Kaha que les normes. La concentration quotidienne moyenne en matières particulaires à la station de Kaha excède la limite fixée par les normes de la qualité de l'air égyptiennes et européennes.

Lorsque le projet sera opérationnel, le processus de raffinage permettra d'éliminer chaque année 93.000 tonnes de soufre dans des carburants qui seraient sinon utilisés dans les centrales électriques, les véhicules et les usines. La réduction de SO<sub>2</sub> dans l'atmosphère représente 186.000 tonnes par an ou 510 tonnes par jour.

Outre les stations de surveillance régionales, neuf sites d'échantillonnage actifs et passifs ont été sélectionnés sur la zone du projet afin d'avoir une meilleure idée de la qualité de l'air local. Les résultats de ces échantillons « instantanés » suggèrent que les concentrations en PM<sub>10</sub> et SO<sub>2</sub> étaient supérieures aux normes de la Banque mondiale et de l'UE.

**Mesures d'atténuation des impacts :** le projet ERC comprend une série d'améliorations environnementales à la raffinerie CORC, y compris la réduction des émissions fugitives d'hydrocarbures qui contribuent actuellement à l'état initial des conditions environnementales. En outre, les réchauffeurs fonctionnant actuellement au mazout seront remplacés par des réchauffeurs à gaz lorsqu'ERC sera opérationnelle, ce qui diminuera encore plus les émissions.

Les impacts prévus par la raffinerie ERC proposée, combinés au passage du mazout au gaz de CORC, permettra de réduire les polluants atmosphériques. Cette supposition est étayée par les résultats du modèle de dispersion d'air, concluant que des réductions des concentrations dans le sol de tous les contaminants potentiellement préoccupants sont anticipées à tous les points de la

zone affectée. Les contributions maximum du projet par rapport au taux de concentration dans le sol de SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub> et PM<sub>10</sub> devraient, selon les prévisions, faire baisser ce dernier à un seuil de 30 % ou moins du taux recommandé par les normes égyptiennes, européennes et de la Banque mondiale. Les émissions de NO<sub>2</sub> continueront de baisser au fur et à mesure que CORC remplacera les brûleurs actuels dans le cadre de l'entretien des équipements.

Une réduction substantielle supplémentaire des émissions de SO<sub>2</sub> dans la zone se produira grâce à l'utilisation des carburants à faible teneur en soufre qui seront produits par ERC. Les nouveaux carburants produits par ERC auront une teneur en soufre quasi nulle, ce qui entraînera une réduction annuelle de la concentration en soufre par rapport à la situation actuelle lors de la combustion de ce type de carburant dans les moteurs des véhicules.

Il est prévu que la qualité générale de l'air de la région du Caire et de la Haute Égypte s'améliorera du fait de la présence d'ERC. Les effets cumulés directs des améliorations apportées aux installations de CORC et de la réduction des émissions de soufre dans la région contribueront très probablement de manière positive à la future qualité de l'air, ce qui représente un avantage clé du projet sur l'environnement.

## **Bruit**

Les résultats de l'étude de l'état initial des conditions sonores ont suggéré qu'actuellement un petit nombre de sites avoisinants excède les limites égyptiennes fixées pour les industries lourdes et les zones d'habitation situées sur une route publique.

Outre les activités industrielles, la source supplémentaire principale de bruit provient de la circulation routière. Lors des travaux de construction, l'entrepreneur appliquera les meilleures pratiques afin de réduire les perturbations sonores subies par les voisins proches, et se référera au mécanisme de résolution des griefs pour résoudre les problèmes qui se présentent.

Un modèle de prévision du niveau sonore a été effectué afin de déterminer les perturbations sonores anticipées provenant des installations ERC. Ce modèle anticipe que les effets des activités d'ERC sur les niveaux sonores seront négligeables étant donné les niveaux sonores déjà existants dans la zone.

## AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DU PROJET DE RAFFINERIE ERC

ERC renforce les impacts positifs grâce aux actions suivantes :

- La réduction de la quantité de SO<sub>2</sub> émise dans l'atmosphère de 510 tonnes / jour (186.000 tonnes/an) améliorera considérablement la qualité de l'air ;
- L'équipement de doubles joints d'étanchéité sur les réservoirs à toit flottant de Pipeline Petroleum Company réduira considérablement les émissions de gaz à effet de serre d'environ 75 à 93 % ;
- L'équipement en instruments de mesure de détection des émissions de gaz permettra à CORC de réduire considérablement les émissions fugitives de ses valves, réservoirs et joints d'étanchéité de pompe ;
- L'incorporation d'un filtre à pétrole dans les installations de CORC en amont des rejets d'eaux usées réduira les pertes de pétrole en cas de mauvais fonctionnement des installations de traitement actuelles de CORC ;
- L'équipement de CORC en brûleurs à faible émission de NOx pour remplacer les brûleurs actuels permettra de réduire les émissions de NOx ;
- L'utilisation d'instruments de mesure environnementale conformes aux normes internationales permettra de mesurer quotidiennement les faibles concentrations de polluants, tels que les composés organiques volatiles ;
- La production du carburant au Caire plutôt que l'importer de l'étranger permettra d'éviter les risques de déversements et de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Le passage du mazout au gaz naturel de CORC permettra de réduire considérablement les émissions de matières particulaires et de SO<sub>2</sub> ;
- Le processus de traitement en trois phases des eaux usées (d'ERC et de CORC) réduira les quantités de polluants rejetées dans l'environnement.

## IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES

### Les impacts sur les organisations communautaires et les institutions locales

#### Accès au processus de prise de décision

Les approches d'ERC pour créer un dialogue avec les parties prenantes peuvent avoir un impact sur le processus de prise de décision qui peut être soit positif, en améliorant les moyens des habitants d'influencer les décisions prises sur le projet (par le biais d'une consultation continue, du mécanisme de résolution des griefs, et d'une consultation sur les investissements destinés au développement de la communauté), ou bien négatifs, en créant des attentes sur l'accès au processus de prise de décision puis en ne tenant pas les promesses faites.

*Mesures d'atténuation des impacts* : ERC continuera de divulguer les informations de manière ponctuelle et sous un format approprié pour que les personnes puissent prendre des décisions informées dans le cadre des activités du projet. Une équipe spécialisée dans les relations avec la communauté, comprenant 13 résidents locaux actifs en tant qu'agents de liaison communautaire, a été instruite par ERC de garantir que les informations sont divulguées conformément aux directives des bonnes pratiques du prêteur.

## Organisations communautaires représentatives

Les communautés possèdent un nombre limité d'organisations de la société civile à même de représenter les intérêts des habitants et d'exercer des pressions pour qu'ils soient pris en compte. Les habitants expriment une préférence d'être représentés par des chefs religieux, des dirigeants communautaires non officiels ou bien des ONG. En choisissant quelles organisations locales impliquer dans le projet, ERC aura probablement des impacts sur le statut, la capacité, la portée et le soutien de/envers ces organisations. Ces impacts pourraient s'avérer positifs si ERC travaille avec les organisations soutenues au niveau local ; ils sont intégrateurs et étendent la portée des organisations de la société civile, y compris les ONG, auprès des communautés peu desservies, par ex. la communauté de la zone d'entreposage ou bien les habitants voisins du site sud. Alternativement, les impacts pourraient s'avérer négatifs si ERC travaille avec des organisations qui ne servent que des intérêts partisans et mettent les individus vulnérables sur la touche.

**La participation des parties prenantes d'ERC à l'EIES a déjà abouti à un meilleur accès au processus de prise de décision pour les membres de la communauté. A la suite de consultations sociales, ERC a reformulé les activités du site nord afin qu'elles ne comprennent que des fonctions administratives, de stockage et des ateliers.**

*Mesures d'atténuation des impacts :* ERC poursuivra ses consultations avec les personnes afin de s'assurer qu'elle identifie et travaille avec les organisations communautaires représentatives qui rallient un vaste soutien au niveau local. Au cours de cette EIES, l'équipe d'ERC chargée des relations avec la communauté a établi des relations positives avec de nombreuses ONG présentes sur le périmètre du projet.

## Impacts sur la population et les caractéristiques socio-démographiques

### Croissance démographique

Le projet peut avoir un impact sur le nombre de personnes migrant dans la région. Les données démographiques peuvent changer car les personnes migrant dans la région pour travailler sont davantage susceptibles d'être des hommes en âge de travailler, ce qui peut avoir un impact sur la structure de la population / la pyramide des âges.

*Mesures d'atténuation des impacts :* ERC a développé des mesures et politiques liées à l'emploi qui prennent en compte les problèmes d'afflux ciblant spécifiquement le recrutement au niveau local si nécessaire.

## Cohésion sociale

L'afflux de près de 8 000 ouvriers de construction, et dans une moindre mesure la présence continue de 700 ouvriers de production, pourrait avoir un impact sur la cohésion sociale au niveau local du fait de l'introduction d'une nouvelle population au sein des communautés établies. Le degré d'impact des ouvriers du projet sur la cohésion sociale dépendra du niveau de recrutement d'ouvriers locaux par ERC ainsi que de la manière dont les ouvriers obtiennent un logement ou choisissent un logement (temporaire ou permanent) au sein des communautés locales. ERC fournira un moyen de transport aux ouvriers de production afin de leur éviter de devoir s'installer dans les communautés voisines, mais ne pourra pas leur interdire de s'installer dans ces communautés.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC développera des politiques sociales destinées à expliquer aux nouveaux ouvriers quel comportement approprié adopter, en fonction du contexte socioculturel, lors de leurs relations avec les communautés voisines.

**ERC a identifié 21 Organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans les zones du projet :**

- El Khosos
- Arab El Hessn
- Ezbet Atef
- Ezbet Naguib
- El Katawy
- Amal City

L'équipe d'ERC chargée des relations avec la communauté a établi, au cours de l'EIES, des relations positives avec de nombreuses ONG de la zone du projet et envisage de faire participer ces dernières et d'autres ONG.

## Impacts sur les services sociaux et les infrastructures de la communauté

La vie des habitants des communautés du projet sera affectée selon qu'ils bénéficient d'un meilleur accès aux services sociaux et aux infrastructures ou bien pâtissent d'un accès diminué.

### Infrastructure électrique

Lors de la phase de construction, un impact potentiel concerne la perturbation du réseau électrique pour la communauté d'Amal City située à proximité de la zone d'entreposage. La zone d'entreposage sera clôturée par ERC pendant les trois ans que dureront la construction. Les membres de la communauté sont préoccupés par le fait que cela aura un impact négatif sur l'alimentation électrique, tels qu'une coupure.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC prendra des mesures de construction appropriées et fera le nécessaire pour protéger l'infrastructure électrique en place. Dans la zone d'entreposage, la construction sera minimale et ce message sera clairement diffusé aux résidents avant le début de toute activité, afin d'apaiser les préoccupations concernant l'alimentation électrique.

### **Infrastructure d'assainissement**

Au cours des études sociales de l'EIES, les parties prenantes à El Khosos/ El Karatssa ont formulé des préoccupations quant au fait que le projet utilisera le système d'assainissement local déjà surchargé. Le réseau d'égout principal de cette communauté a déjà été bloqué du fait d'une utilisation excédant sa capacité. Des préoccupations ont donc été exprimées au sein de la communauté sur l'impact négatif du projet sur le réseau d'égout et la contrainte supplémentaire qu'il imposerait sur ce réseau.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC n'utilisera pas ce réseau pour les eaux usées industrielles. Ce message sera clairement diffusé aux résidents avant toute activité de construction sur le site nord afin d'apaiser toute préoccupation concernant le système d'assainissement.

L'assainissement représente également un problème pour les communautés voisines de la zone d'entreposage. Actuellement, les ménages de ces communautés ne sont que partiellement occupés et ne sont pas connectés au système d'assainissement ou au réseau d'alimentation en eau. Les personnes consultées dans les communautés proches de la zone d'entreposage pensaient que, lorsque cette zone serait utilisées (lors de la phase de construction), le projet aurait besoin d'être connecté au système d'assainissement et au réseau d'alimentation en eau. Les personnes s'attendaient donc à que le projet en profite pour connecter les communautés voisines en même temps. Si cela ne se produit pas, un impact négatif pourrait s'ensuivre du fait d'attentes déçues.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC entamera un dialogue avec les parties prenantes de la zone d'entreposage afin de les tenir informées de l'utilisation de cette zone par le projet et de gérer ainsi les attentes.

### **Accès aux services de transport public**

ERC emploiera un grand nombre d'ouvriers (7.000 à 8.000) au cours de la phase de construction et près de 700 ouvriers pendant la phase opérationnelle. Ces ouvriers travailleront en équipes et le projet a l'intention de fournir un moyen de transport à ces ouvriers. Si un grand nombre d'ouvriers empruntent les transports publics, cela peut avoir un impact sur le transport public (encombrement, augmentation des tarifs)

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC abordera les problèmes d'accès au transport par le biais d'un solide plan de circulation et de transport des ouvriers, actuellement en cours de développement et basé sur une étude indépendante portant sur la circulation et le transport.

## Impact sur l'environnement économique

### Développement des conditions socioéconomiques et de la communauté

Le projet ERC pourrait avoir des influences positives comme négatives sur le développement socioéconomique de ses communautés avoisinantes. Les impacts positifs pourraient résulter de : opportunités d'emploi à ERC pour les habitants de la région ; effets multiplicateurs des services annexes au niveau local (restaurants, magasins, transport, par ex. un développement économique indirect / des opportunités d'emploi) et des investissements de la part d'ERC dans la croissance socioéconomique par le biais de son programme d'investissements destinés au développement de la communauté. Les influences négatives pourraient résulter de l'inégalité accrue entre les groupes vulnérables et les ouvriers du projet.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC a identifié les groupes vulnérables qui obtiendront un soutien grâce au développement de partenariats avec les organisations de la société civile, notamment les ONG locales. ERC travaillera avec ces dernières et d'autres partenaires appropriés de mise en œuvre afin de renforcer les avantages du projet en matière de développement socioéconomique dans les communautés, tels que le développement des compétences, des emplois et un soutien sanitaire.

### Le coût des biens et services, y compris le logement

L'achat de biens et de services locaux par la main d'œuvre de construction et le personnel permanent d'ERC (ex. fréquentation des magasins et restaurants locaux, achats ou locations de logements) pourrait avoir un impact potentiel sur l'économie locale. Cela pourrait être bénéfique en termes de développement de l'économie et de l'emploi, mais pourrait aussi déboucher sur une inflation locale. Il est peu probable qu'une inflation ou un développement économique au niveau local puissent être clairement attribués au projet, sauf dans le cas d'activités spécifiques susceptibles d'attirer le personnel du projet.

**Mesures d'atténuation des impacts :** Le degré d'impact du projet sur le développement économique et / ou l'inflation dépendra de l'approche d'ERC quant à la prestation de services à ses ouvriers (par ex. logement, transport, restauration et soins médicaux sur place). ERC prendra donc en compte l'état initial des conditions socioéconomiques et consultera les dirigeants de la communauté ainsi que la société civile au moment de passer ces accords qui, chaque fois que possible, bénéficieront au développement économique local. Dans le cadre du processus de l'EIES, ERC s'est déjà approvisionné au niveau local en éléments essentiels, y compris en main d'œuvre, nécessaire pour les audiences publiques, et en biens tels que tentes, moquettes, fourniture de bureau et nourriture.

## AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES DU PROJET DE RAFFINERIE ERC

ERC renforcement des impacts positifs en :

- Créant plus de 7.000 emplois lors des trois ans de la phase de construction ;
- Créant 700 emplois permanents ;
- Augmentant les opportunités pour les services annexes, tels que les services de restauration et de transport ;
- Équipant les membres de la communauté des compétences requises par le projet par le biais de formations ;
- Investissant dans les programmes sociaux / sanitaires pour les femmes et les enfants de la communauté ;
- Travaillant avec les ONG de la communauté pour garantir un développement socioéconomique ;
- Renforçant les capacités des ONG de la communauté ;
- Déployant des agents de liaison communautaires pour gérer les attentes et préoccupations de la communauté et établissant des relations positives ; et
- Établissant des centres de développement de la communauté qui seront les points de rassemblement de la communauté pour les activités du projet.

### Emploi

Dans la phase de construction comme dans la phase opérationnelle, l'opportunité existe de maximiser les impacts économiques positifs d'ERC en recrutant de la main d'œuvre non qualifiée (et si possible qualifiée) issue de toutes les communautés voisines du périmètre du projet. Au cours de l'étude socioéconomique, près de 30 à 50 % des personnes interrogées attendaient du projet une amélioration des opportunités d'emploi au niveau local. Les attentes les plus élevées concernant l'amélioration des opportunités d'emploi ont été enregistrées auprès des personnes ayant des activités lucratives le long de la route de transport. Les attentes les plus faibles concernaient les membres de la communauté à proximité de la zone d'entreposage.

Bien que la création d'opportunités d'emploi par ERC soit envisagée comme un impact positif, des conflits pourraient survenir entre les résidents locaux et les nouveaux venus ou étrangers si cette situation n'est pas gérée correctement. Une préoccupation exprimée lors des consultations était que le népotisme influencerait la procédure de recrutement, signifiant que les résidents sans connexions n'auraient pas accès aux emplois du projet.

**Mesures d'atténuation des impacts :** le projet créera plus de 7.000 emplois lors de la phase de construction et 700 opportunités d'emploi directes ainsi que des opportunités d'emploi indirectes lors de la phase opérationnelle. Chaque fois que possible, les résidents de la zone du projet seront recrutés pour pourvoir ces postes. ERC travaillera activement à promouvoir l'accès de la main d'œuvre locale aux emplois du projet nécessaires lors de la phase de construction et de la phase opérationnelle. Pour ce faire, ERC et ses entrepreneurs (GS Engineering & Construction, Corée du Sud ; and Mitsui & Co., Japon) établiront des politiques de recrutement transparentes et équitables et travailleront avec les ONG de la communauté pour faire une évaluation des compétences de la main d'œuvre locale. Certaines ONG déjà consultées offrent des services de soutien aux « candidatures à l'emploi » qu'ERC pourraient mettre à profit afin de

bénéficier au projet comme aux résidents. Grâce à une formation, ERC renforcera la capacité des ONG à offrir un encadrement en matière d'orientation professionnelle. Des efforts particuliers seront accomplis afin d'inclure les résidents de la zone d'entreposage dans ce processus pour qu'ils puissent profiter des avantages du projet.

ERC admet que de nombreux emplois seront pourvus par des hommes de la communauté ; donc le projet cherchera des alternatives pour les femmes et les enfants par le biais d'investissements dans des programmes communautaires / sociaux.

### **Développement des compétences**

Si les ouvriers locaux sont formés pour pourvoir les opportunités d'emploi d'ERC, cela pourrait contribuer au développement social en général de la région à long terme car les communautés seront mieux placées pour accéder à d'autres emplois. Dans l'immédiat, les membres de la communauté profiteront des avantages car ils seront mieux placés pour accéder aux opportunités d'emploi générées par le projet.

**Mesures d'atténuation des impacts/renforcement des avantages :** ERC identifiera les compétences requises pour sa phase de construction et sa phase opérationnelle au moins un an avant le début des travaux. Une formation professionnelle appropriée et ciblée sera ensuite dispensée dans le cadre du programme de développement des compétences dans la communauté, et une formation sur les aptitudes fondamentales de la vie courante sera également fournie au sein des communautés par le biais des centres de développement de la communauté.

Équiper les ouvriers locaux de compétences professionnelles recherchées permettra un développement économique et social de la communauté. ERC identifiera les compétences nécessaires lors des phases de construction et de production dans le but d'établir un programme de développement des compétences dans la communauté. Par exemple, ERC parrainera la formation de 500 soudeurs de la communauté à l'Egyptian Welding Academy et la formation de 1.500 ouvriers dans les métiers de la construction. En se basant sur le rapport d'évaluation des compétences, ERC déterminera les compétences à intégrer dans le plan de formation de la communauté, en prenant en compte celles requises dans le cadre du projet.

### **Impact sur la qualité de vie**

#### **Harmonie sociale**

Comme habituellement dans le cadre des grands projets de construction, le potentiel de conflit existe entre les ouvriers du projet et les membres de la communauté locale.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC mettra des politiques et des formations en place afin de garantir que le personnel du projet adopte un code de comportement respectueux et approprié envers les membres de la communauté. Cela fait partie intégrante des politiques sociales et de bon voisinage d'ERC de s'assurer que la qualité de vie des membres de la communauté se maintienne ou s'améliore.

## Intégration sociale

ERC représente un des premiers projets en Égypte à intégrer les résidents, représentants et dirigeants de la communauté dans des consultations ayant influencé la conception du projet. Depuis le début des consultations / des études d'impact social (EIS), ERC a apporté des modifications significatives à ses plans afin d'intégrer les recommandations et besoins des habitants. Cependant, le projet pourrait entraîner un impact sur l'intégration des membres vulnérables positif ou bien négatif en fonction de la manière dont il engage le dialogue et les consultations et de la mise en œuvre de son plan de gestion sociale.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC apporte un soin particulier à la prise en compte des membres vulnérables de la société et à l'intégration de tous les membres, par ex. les personnes analphabètes sont prises en compte lors de la diffusion des informations sur le projet et des offres d'emploi au sein de la communauté etc. afin qu'elles ne soient pas tenues à l'écart des avantages du projet. L'équipe d'ERC chargée des relations avec la communauté s'assure de l'intégration sociale conformément aux directives de bonnes pratiques du prêteur à l'aide des critères d'intégration sociale/de vulnérabilité développés au cours des études EIS.

## Sécurité

Un impact du projet anticipé par les résidents de la zone d'entreposage est que les améliorations apportées à l'infrastructure et à l'environnement local (notamment le déblayage, la clôture et l'éclairage de la zone) auraient un impact positif sur la réduction des activités criminelles et l'amélioration du voisinage en termes de maintien de l'ordre.

**Mesures d'atténuation des impacts/renforcement des avantages :** ERC s'assurera que les consultations continuent de chercher la meilleure solution pour améliorer le maintien de l'ordre dans cette zone en particulier (ainsi que les autres zones du projet). L'établissement de relations avec les dirigeants de Mostorod et des autres communautés, sous la direction des responsables ERC chargés des relations avec la communauté et le gouvernement, a montré une volonté de combiner les efforts afin d'accroître la sécurité nécessaire à la réduction du taux de criminalité et donc d'améliorer la qualité de vie des habitants.

## Environnement local

La majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'étude socioéconomique anticipent que le projet aura des impacts négatifs sur l'environnement local et que la dégradation de l'environnement aura des conséquences sur leur qualité de vie. Cependant, dans la zone d'entreposage, 23 % des personnes interrogées pensent que le projet améliorera l'environnement local et donc leur qualité de vie du fait des attentes selon lesquelles ERC nettoiera la zone d'entreposage.

**Mesures d'atténuation des impacts :** les études environnementales et conceptuelles dans le cadre du projet montrent qu'ERC fonctionnera selon les normes d'émissions et de sécurité et ne posera donc pas de danger à l'environnement local et à la qualité de vie des membres de la communauté. En outre, dans le cadre de son programme de développement de la communauté, « l'amélioration de l'environnement » est un domaine cible principal des activités d'investissement social d'ERC. D'autre part, ERC a mis au point des pratiques de construction

afin d'atténuer la poussière et le bruit qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement local et donc de protéger les communautés des nuisances liées à la construction et d'un risque sur leur qualité de vie. ERC contrôlera l'application effective des activités de construction et continuera de garantir des améliorations environnementales aux résidents.

### **Circulation et problèmes de transport**

Une circulation routière accrue peut avoir des conséquences sur la qualité de vie du fait de l'augmentation de poussière, de bruit et potentiellement d'accidents. La pression sur l'infrastructure des transports peut être importante lors de la phase de construction, ce qui aura aussi un impact sur la qualité de vie des personnes dépendant des transports publics et/ou de celles disposant de leur propre moyen de transport et prises dans des embouteillages plus fréquents. Les embouteillages sont apparus comme une préoccupation particulière qui aura un impact négatif sur la qualité de vie à El Khosos car l'« entrée » principale à la communauté (sur le Canal d'Ismailia) est déjà sujette aux embouteillages.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC est en train de prendre des mesures d'atténuation afin de réduire les impacts sur la circulation en fonction des sites et en suivant les recommandations de l'étude indépendante sur la circulation routière ainsi qu'en prenant en compte les préoccupations soulevées dans l'étude sociale (EIS) et les consultations. ERC a déjà décidé de ne pas utiliser l'entrée d'El Khosos afin de limiter les perturbations causées aux communautés locales et ainsi préserver leur qualité de vie. En outre, les véhicules d'ERC seront entretenus selon les normes maximales et les conducteurs bien formés afin de réduire le risque d'accident.

### **Problèmes d'accessibilité**

La qualité de vie est affectée si les routes d'accès facile, y compris les chemins, sont bloquées. Cela n'est pas considéré comme un problème dans la plupart des zones du projet. Cependant, la clôture de la zone d'entreposage pourrait avoir un impact sur la qualité de vie en bloquant l'accès aux routes établies (en particulier les raccourcis à travers la zone) lors de la phase de construction.

**Mesures d'atténuation des impacts :** Dans le cadre de l'étude EIS, un aperçu des déplacements des personnes fut présenté et examiné par ERC. Le projet ERC a donc intégré dans ses plans les problèmes d'accessibilité, notamment à la zone d'entreposage, en s'engageant à laisser un sentier aux abords de la zone agricole clôturée au centre du site.

### **Impacts sanitaires**

Les impacts positifs ou négatifs du projet sur la santé dépendent des activités du projet. Il est anticipé que, étant donné les contrôles environnementaux, sanitaires et sécuritaires appropriés, les impacts négatifs seront faibles et que, du fait de l'amélioration de l'environnement et du soutien sanitaire à la communauté, le projet aura des impacts positifs sur la santé des communautés locales.

## Santé et sécurité des ouvriers

Les travaux de construction exposent les ouvriers à des risques pour leur santé et leur sécurité, y compris : le bruit et la poussière provenant des travaux de démolitions et d'excavation ; le travail avec des équipements lourds ; le travail dans des espaces confinés ; le portage de charges lourdes ; les stockage, manipulation et utilisation de substances et déchets dangereux ; et le travail dans des conditions bruyantes. Les excavations et le transport de matériaux peut causer des impacts supplémentaires sur la santé et la sécurité.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC adoptera des pratiques de construction strictes afin d'assurer la sécurité des communautés locales et des ouvriers de construction. ERC est également en train de développer des politiques et des plans HSE afin de préserver la santé et la sécurité des ouvriers.

## Santé de la communauté

À long terme, grâce aux contrôles de la qualité de l'air et de l'eau effectués par ERC et à l'établissement d'activités inertes sur le site nord (North Plot), la santé de la communauté devrait être affectée de manière positive. Cependant, des problèmes sanitaires sur le site de construction peuvent être causés par les étendues d'eaux stagnantes pouvant former des habitats pour les insectes vecteurs de maladies. La poussière peut également causer des problèmes de santé telles que des allergies et le bruit prolongé peut être à l'origine de stress et/ou de dépression.

**Mesures d'atténuation des impacts :** ERC a mis en place des mesures d'atténuation de bruit et de poussière dans son plan de construction afin de réduire les impacts telles que l'interdiction des activités de construction bruyantes la nuit et le démantèlement manuel des bâtiments les plus proches des communautés. Ces mesures ont pour but de réduire la poussière et le bruit, et également d'employer de la main d'œuvre issue des communautés voisines pour que ces dernières soient investies d'un degré de responsabilité et aient leur mot à dire dans le processus, ainsi que pour renforcer les opportunités d'emploi. Un meilleur accès à l'emploi peut potentiellement entraîner des impacts positifs sur la santé. Les pratiques de construction strictes d'ERC garantiront l'absence d'habitats propices aux vecteurs de maladies.

## IMPACTS CUMULÉS DU PROJET



## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX CUMULÉS

### Air et eau

Cumulativement parlant, les impacts potentiels les plus significatifs sont liés à la qualité de l'air et de l'eau.

Dans l'ensemble, le projet aura des avantages importants sur la qualité de l'air ambiant dans les communautés voisines, notamment en ce qui concerne la concentration de  $SO_2$ . En outre, l'utilisation des carburants de meilleure qualité produits par ERC aura des avantages répandus sur la qualité de l'air dans la région du Caire. Du fait que l'état initial actuel de la qualité de l'air est inférieur aux normes européennes, notamment par rapport au  $PM_{10}$ , les réductions de  $PM_{10}$  et d'autres polluants prévues par le projet ERC ne résulteront probablement pas en une mise aux normes générale de la qualité de l'air. Cependant, le projet aura un avantage certain sur la qualité de l'air ambiant et sur l'exposition de la population locale aux polluants atmosphériques. Cet avantage se produira par le biais de réductions des émissions du fait de l'utilisation par CORC et ERC de technologies et d'équipements bénéfiques à l'environnement.

La proposition d'ERC d'installer de nouvelles unités de traitement des eaux usées à CORC, combinée au traitement des eaux usées d'ERC en trois étapes, est considérée comme un impact général positif.

## Bruit

Les niveaux de bruit ambiant actuels sont élevés. donc le développement et les opérations des installations d'ERC ne devraient pas accroître de manière significative ces niveaux sonores. Aucun accroissement du bruit ambiant actuel causé par les installations proposées n'est anticipé. Le projet ERC respecte les normes locales et internationales.

## IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES CUMULÉS

Étant donné l'engagement pris par ERC d'incorporer des contrôles environnementaux, sanitaires et sécuritaires appropriés, les impacts négatifs seront minimaux. Les avantages résultant des améliorations apportées à la raffinerie de CORC, de l'assainissement des terrains contaminés et du soutien sanitaire à la communauté, laissent entendre des impacts sociaux cumulés potentiellement positifs. Il est probable que :

- Un développement social et humain cumulé se produira du fait de meilleurs services sociaux, d'une formation professionnelle et du développement de la communauté ;
- Un développement économique cumulé se produira du fait de l'approvisionnement et du recrutement au niveau local ; et
- Des impacts cumulés positifs sur la santé se produiront du fait d'une meilleure qualité de l'air et de l'eau et d'un développement socioéconomique général.

## ATTÉNUATION ET GESTION DES IMPACTS



## **GESTION DES MESURES D'ATTÉNUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX**

ERC prendra un certain nombre de mesures spécifiques d'atténuation et de gestion afin de minimiser ou d'éviter tout impact négatif causé par le projet et de maximiser les avantages positifs pour les communautés locales. Ces mesures sont formalisées dans un plan de gestion environnementale, sociale et sanitaire (PGES). En plus de spécifier les mesures de gestion des impacts du projet, ce plan comprend également les contributions volontaires d'ERC au développement de la communauté.

Le PGES détaille les processus relatifs à la gestion des mesures d'atténuation environnementales et sociales, y compris des consultations régulières et le mécanisme de résolution des griefs. Le plan aborde les mesures d'atténuation, les contrôles, le développement de la capacité et la formation, ainsi que l'intégration du PGES au projet, qui comprend un calendrier de mise en œuvre et un registre d'engagements détaillé.

ERC continuera de dialoguer avec les parties prenantes grâce au développement continue des centres de développement de la communauté et aux agents de liaison communautaires.

L'Annexe A du résumé non technique contient un résumé des impacts environnementaux et des mesures d'atténuation/de gestion suivi des mesures d'atténuation/de gestion sociale dans l'Annexe B. Un tableau récapitulatif du plan de surveillance environnementale se trouve dans l'Annexe C.

### **ÉQUIPE CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ**

ERC a établi une équipe chargée des relations avec la communauté pour diffuser les informations concernant le projet et mettre en œuvre des mesures d'atténuation sociale. Cette équipe a pour tâche principale de disséminer des messages cohérents sur le projet et de superviser la mise en œuvre appropriée du PGES. L'équipe jouera un rôle important dans la gestion des attentes des égyptiens et notamment des communautés locales.

L'équipe chargée des relations avec la communauté comprend le directeur des relations avec la communauté / le directeur de la responsabilité sociale de l'entreprise, des scientifiques spécialisés dans l'environnement et la sociologie ainsi que des agents de liaison communautaires (ALC). Les ALC, recrutés dans les communautés locales, joueront un rôle essentiel dans le dialogue avec les membres de la communauté tout au long du cycle de vie du projet. Ils servent de liens entre le projet et les communautés. Il y a autant de femmes que d'hommes ALC afin de garantir que les hommes et les femmes des communautés locales sont consultés de manière appropriée du point de vue culturel.

En décembre 2008, treize membres issus de la communauté et du personnel de l'entrepreneur ont participé à une formation dans le bureau ERC du Caire pour devenir agents de liaison communautaires. Les thèmes de formation comprenaient la divulgation d'informations, les techniques d'écoute efficaces, la résolution de problème, la gestion du mécanisme de résolution des griefs et les attentes du rôle de liaison.

En plus d'être disponibles pour les consultations dans les centres de développement de la communauté, les ALC organiseront des réunions bimensuelles au sein de chaque communauté concernée par le projet. Lors de ces réunions, des informations sur le projet seront disséminées, les questions feront l'objet de réponses et les préoccupations seront abordées.

En se basant sur les commentaires formulés par les communautés, l'équipe chargée des relations avec la communauté évaluera également les types de programmes communautaires qui seront proposés par les ONG, le gouvernement local ou les institutions privées. En outre, cette équipe s'assurera que le site web est mis à jour et reflète les modifications apportées au projet.

## **BASE DE DONNÉES DE CONSULTATION**

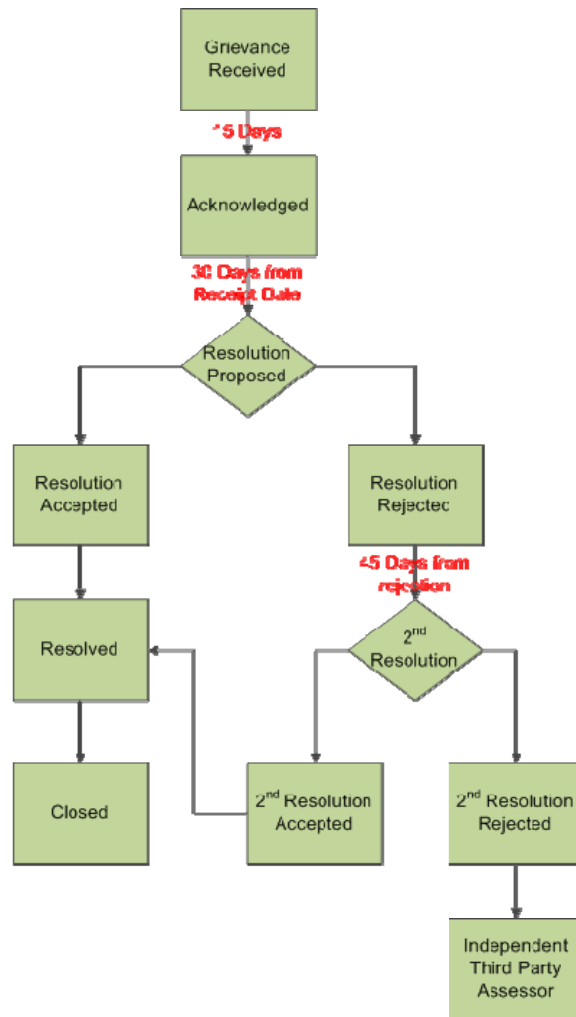
Les détails de toutes les consultations sont enregistrés dans la base de données de consultation. En plus des coordonnées de contact des parties prenantes, les points essentiels, actions et résultats des réunions sont enregistrés. Cette base de données a été conçue pour informer le personnel ERC sur les problèmes à résoudre dans des délais spécifiés.

La base de données de consultation comprend un historique de toutes les consultations effectuées depuis mai 2008 accompagnées des comptes-rendus de réunion. Cela permettra au personnel ERC de suivre au fur et à mesure le développement des relations avec les parties prenantes et facilitera une cohérence dans l'approche d'ERC vis à vis de ces parties prenantes.

## **MÉCANISME DE RÉOLUTION DES GRIEFS**

La base de données de consultation supporte un élément clé du PGES, à savoir le mécanisme de résolution des griefs qui a été développé mais qui ne sera activé que peu avant le début des travaux de construction.

ERC travaille activement afin d'éviter les griefs, grâce à une gestion des impacts du projet et des activités de liaison communautaires préventives conçues pour anticiper et résoudre les impacts potentiels du projet. Le mécanisme de résolution des griefs est le processus par lequel les personnes affectées par le projet peuvent faire des commentaires et exprimer leurs préoccupations et griefs auprès d'ERC. Les étapes de ce processus sont indiquées ci-dessous.



Le mécanisme de résolution des griefs sera mis en ligne sur le site web d’ERC peu avant le début des travaux de construction du projet : [www.ercegypt.com](http://www.ercegypt.com) et sera expliqué aux membres de la communauté par l’équipe chargée des relations avec la communauté. Des rapports trimestriels et annuels récapituleront les consultations et griefs.

## POLITIQUE DE GESTION D’ERC

Ces dernières années, pour les projets de grande envergure tels que celui d’ERC, la réalisation d’engagements environnementaux et sociaux a pris beaucoup d’importance et les bonnes pratiques comprennent l’établissement de plans de contrôle de manière transparente. Ces plans sont visibles et contrôlables par toute partie prenante chargée de la gestion du projet.

Les politiques et plans spécifiques du projet ERC comprennent :

- Une politique sur l'éthique d'entreprise
- Une politique de bon voisinage
- Une politique de recrutement au niveau local
- Un plan de formation
- Une politique de financement corporatif
- Une politique et un plan HSE
- Un plan de santé et sécurité au travail
- Un mécanisme de résolution des griefs
- Un plan de transport et de logement des employés
- Déblaiement du site et contamination du terrain
- Plan des effets liés à la construction
- Gestion de la circulation
- Gestion des émissions et des déchets.

Ces plans et politiques garantiront une mise en œuvre et un déroulement sans heurt des activités d'ERC selon le PGES.

## **CONTRÔLE**

L'équipe chargée des relations avec la communauté est en train de mettre sur pied un système robuste pour contrôler les activités environnementales et PCDP (plan de consultation et d'information du public). Le contrôle portera principalement sur la diffusion d'informations et les réunions de consultations, y compris :

- Le respect des normes et réglementations liées à l'environnement ;
- Les processus de consultation et les commentaires des parties prenantes ;
- Les méthodes de diffusion des informations et les supports ;
- La gestion des attentes ;
- Les organismes de mise en œuvre ; et
- Les plaintes et le mécanisme de résolution des griefs.

Chaque élément du PCDP d'ERC sera contrôlé selon les critères suivants :

- Pertinence ;
- Efficacité ;
- Portée / Intégration sociale ;
- Coordination / Cohérence ; et
- Durabilité / Impact.

Des indicateurs sociaux détaillés de contrôle et d'évaluation seront déterminés au fur et à mesure de la progression du projet vers une clôture financière.

Un résumé des plans de contrôle environnemental et social d'ERC se trouve dans les Annexes C et D.

## **DÉCLARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES**

ERC préparera un rapport interne trimestriel d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'information et de consultation du public (PCDP) du projet. Un rapport annuel des activités du PCDP sera publié sur le site web d'ERC et des copies sur papier seront placées dans les infrastructures du gouvernement local et de la communauté. Le rapport annuel du PCDP comprendra :

- Un rapport sur les activités du PCDC effectuées pendant l'année ;
- Les résultats et statistiques des consultations, y compris ceux relatifs aux mécanismes de résolution des griefs ;
- Une évaluation des méthodes d'établissement de dialogue avec les parties prenantes et des changements proposés ;
- Le PCDP de l'année suivante mis à jour et comportant le détail des activités et le registre des engagements.

## **AUDIENCES PUBLIQUES**

Dans le cadre des engagements pris par ERC pour établir un dialogue avec les parties prenantes et consulter ces dernières, trois audiences publiques se sont tenues en 2008 :

- En février (parties prenantes principales, au niveau de la communauté) portant sur la divulgation de l'EIES préliminaire et les commentaires l'accompagnant ;
- En juillet (parties prenantes principales et secondaires, au niveau national et des gouvernorats) portant sur la divulgation de l'avant-projet d'EIES et les commentaires l'accompagnant ;
- En août (parties prenantes principales et secondaires, au niveau local/communautaire) portant sur la divulgation de l'avant-projet d'EIES et les commentaires l'accompagnant ;

L'objectif de ces audiences publiques était de présenter les EIES (préliminaire et avant-projet) afin de rassembler les commentaires émis par le public et y répondre lors de la préparation de l'EIES finale d'ERC.

La première audience publique (février 2008) à la bibliothèque publique de Mostorod portait sur les commentaires émis par la communauté sur les résultats de l'EIES préliminaire.

Une deuxième audience publique destinée aux parties prenantes nationales et des gouvernorats s'est tenue le 8 juillet 2008 après l'achèvement des études environnementales et sociales et de l'avant-projet de l'EIES.

Le personnel ERC et les scientifiques spécialisés dans l'environnement et la sociologie à l'origine de l'EIES ont présenté un aperçu du projet ERC et répondu aux questions et préoccupations des 110 participants portant sur les impacts.

La troisième audience publique s'est tenue à Mostorod le 2 août 2008 pour les résidents et les entreprises des zones affectées par le projet. La participation importante (625) indiquait le degré élevé d'intérêt dans le projet. Comme au cours des audiences publiques précédentes, le processus et les résultats de l'EIES furent présentés.

En fonction des activités du projet, des audiences publiques supplémentaires auront lieu sur des plateformes appropriées afin de disséminer les informations conformément aux activités prévues dans le PCDP.

## **REVUE DE L'EIES**

En tant que consultant indépendant de l'environnement pour le compte du prêteur, Environmental Resources Management (ERM) a examiné le processus de l'EIES, effectuant plusieurs revues et visites de sites au cours de 2008. La dernière revue de l'EIES d'ERC conduite par ERM en février 2009 a produit des résultats détaillés. ERM a examiné l'EIES conformément aux exigences suivantes :

- Les Principes de l'Équateur ;
- Les normes de performance (avril 2006) de la Banque mondiale / Société financière internationale (IFC) ; et
- Les normes environnementales égyptiennes, européennes, de la Banque mondiale/IFC et de l'OMS en matière d'émissions atmosphériques, de qualité des eaux usées et de bruit.

## **Résultats de l'impact environnemental**

ERM a trouvé l'EIES conforme aux exigences ci-dessus et a convenu que le projet ERC pouvait être classé en tant que projet de catégorie B (projet présentant des impacts sociaux ou environnementaux négatifs d'un potentiel limité, en nombre restreint, généralement spécifiques au site, largement réversibles et facilement résolus grâce à des mesures d'atténuation.) ERM effectuera des contrôles à intervalles réguliers tout au long des phases de construction, de mise en service et de production afin de garantir la conformité avec ses engagements.

La revue d'ERM des impacts environnementaux a trouvé que l'EIES d'ERC était conforme en matière de qualité de l'air, de bruit, de circulation et sur plusieurs aspects du traitement des eaux usées. Dans le cas d'impacts négatifs potentiels, des plans d'atténuation

seront mis en place. Le seul paramètre environnemental considéré comme n'étant que partiellement conforme concerne la concentration de phénol dans le rejet des eaux usées, là où l'EIES affirmait qu'ERC suivrait les normes de la Banque mondiale, puis affirmait plus tard que les normes égyptiennes seraient appliquées. ERM a demandé une clarification de cette contradiction. ERC a répondu que, bien que la limite égyptienne ( $0,001 \text{ mg.L}^{-1}$ ) est relativement inférieure à la norme de la Banque mondiale ( $2 \text{ mg.L}^{-1}$ ), l'entrepreneur d'ERC est contractuellement obligé de respecter toutes les lois applicables. Ainsi, ERC confirme que les eaux usées rejetées au cours de ces opérations seront conformes aux lois égyptiennes applicables en ce qui concerne le phénol ainsi que tous les autres composés. L'EIES sera modifiée afin de clarifier cette contradiction.

### Résultats de l'impact social

Dans sa revue des impacts sociaux, ERM a trouvé l'EIES d'ERC conforme en ce qui concerne son étude sociale, ses systèmes de gestion sociale et la santé, sécurité et sûreté de la communauté. Il n'existe aucun problème de relocalisation sur le site nord (North Plot). En ce qui concerne le site sud (South Plot), le document-cadre de la politique de relocalisation des employés de CORC remplit les conditions des normes internationales. En ce qui concerne la zone d'entreposage, ERM a recommandé une enquête supplémentaire pour clarifier la relocalisation potentielle des moyens de subsistance des utilisateurs du site qui récupèrent les déchets dans la zone. ERC a prévu des études de vérification de l'économie de subsistance en avril-mai 2009 afin de résoudre les problèmes mineurs en suspens.

### CONCLUSION

Le projet ERC apporte des avantages économiques, environnementaux et sociaux à l'Égypte. Sa technologie de niveau international et respectueuse de l'environnement garantit qu'ERC en fera une raffinerie modèle. Cependant, la technologie seule ne garantira pas le succès d'ERC. La relation d'ERC avec les parties prenantes du projet est tout aussi essentielle. ERC s'est donc engagée, non seulement à construire des installations propres, efficaces et sécurisées, mais aussi à favoriser une participation productive de la part des parties prenantes.

Le projet minimisera ou évitera les risques potentiels et les impacts négatifs tout en proposant des services et activités durables qui bénéficieront la communauté concernée par le projet. Grâce à sa technologie innovante et ses politiques sociales et environnementales, ERC renforcera les impacts et avantages positifs pour toutes les parties prenantes.

## Gestion des mesures d'atténuation environnementales

IMPACT POTENTIEL	MESURES D'ATTÉNUATION ET DE GESTION
Impacts sur le sol et la nappe phréatique	<p>Un plan de gestion environnementale spécifique sera développé et mis en œuvre par l'entrepreneur afin de garantir qu'aucune contamination supplémentaire des sols et de la nappe phréatique ne se produise lors des activités.</p> <p>Un plan de gestion de stockage du pétrole et des carburants (PGP) couvrira les stockage, transport et utilisation de pétrole et de carburants.</p> <p>Une étude sur le déblaiement du site et la contamination du terrain couvrira les travaux de démolition, de déblaiement et de terrassement préliminaires et les vérifications quant à une contamination potentielle.</p>
Impact sur la circulation routière	Un plan de gestion des transports (PGT) couvrira tous les arrangements de transport lors de la phase de construction.
Impacts sur l'eau de surface	Un plan de gestion de l'eau (PGE) couvrira tous les aspects de la gestion de l'eau et des eaux usées ainsi que les effectifs lors de la phase de construction.
Impacts causés par les accidents	Un plan d'intervention d'urgence couvrira tous les accidents et incidents potentiels lors des phases de construction et de production.
Impact sur l'air	Le plan de surveillance environnemental couvrira les stations, paramètres et fréquence de surveillance.
Impacts généraux	<p>Une étude détaillée d'examen et d'assainissement du site sera effectuée. Elle comprendra les six phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte de données et conception de l'examen préliminaire du site</li> <li>Examen préliminaire intrusif du site</li> <li>Évaluation préliminaire quantitative des risques</li> <li>Examen approfondi du site et évaluation quantitative des risques</li> <li>Évaluation des options d'assainissement</li> <li>Développement, mise en œuvre et vérification des mesures d'assainissement</li> </ul> <p>Un programme de revue d'audit et de gestion garantit que la compagnie respecte les procédures et politiques et passe en revue les buts, objectifs et indicateurs de performance environnementale.</p>

**ANNEXE B : plan de surveillance, d'atténuation et de gestion sociale**

IMPACT	INDICATEUR DE PERFORMANCE CLÉ	CIBLE	MOYENS DE VÉRIFICATION	MESURES D'ATTÉNUATION ET DE GESTION	PARTIE RESPONSABLE
<b>Organisations communautaires et institutions locales</b>					
<b>Accès au système de prise de décision</b>	Réunions de consultation ; participation représentative aux consultations	3 réunions/communauté/année ; 1/communauté/année lors de la phase de production Les consultations comprennent des groupes représentatifs au niveau social et des sexes.	Feuilles de présence à la réunion de consultation	Recherche de dialogue efficace avec les parties prenantes tel que décrit dans le PCDP	CRM d'ERC (directeur ERC des relations avec la communauté)
<b>Organisations communautaires représentatives</b>	Satisfaction des PAP des organisations communautaires choisies le dialogue ; réunions avec les organisations représentatives.	70 % des personnes locales sont satisfaites du choix d'organisations fait par ERC pour dialoguer. Consultation de routine avec les organisations communautaires représentatives	Étude de contrôle de la performance  Base de données des parties prenantes	Recherche de dialogue efficace avec les parties prenantes tel que décrit dans le PCDP	CRM d'ERC
<b>Infrastructure et services sociaux</b>					
<b>Éducation</b> : les migrants internes pourraient placer une contrainte supplémentaire sur les infrastructures éducatives locales	Griefs relatifs à la pression sur l'infrastructure scolaire	Aucun grief relatif aux impacts du projet sur les écoles	Base de données des griefs	Soutien apporté à l'infrastructure éducative locale si les écoles sont surinvesties par les familles des ouvriers du projet.	CRM d'ERC
Éducation : l'école primaire de Radwan est affectée par le bruit et la poussière de la construction	Griefs relatifs aux impacts de la construction sur l'école.	Aucun grief légitime, non résolu et relatif aux impacts du projet sur l'école.	Base de données des griefs	Mesures de gestion de la construction en matière de bruit et de poussière	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
Infrastructure électrique dans la zone d'entreposage	Distribution d'électricité à Amal City	La distribution d'électricité à Amal n'est pas perturbée par le projet.	Base de données des griefs ; visites des sites	Contournement ou relocalisation approprié(e) du réseau électrique de la communauté	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs

Le réseau s'assainissement à El Khosos pourrait être surchargé si utilisé par le projet	Impact sur le réseau d'assainissement d'El Khosos	Aucune utilisation du réseau d'assainissement d'El Khosos pour les rejets industriels	Mise en œuvre du plan de conception du projet	ERC n'utilisera pas le réseau d'assainissement d'El Khosos pour ses opérations et ne surchargera pas le système.	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
Les attentes des installations d'assainissement et de l'infrastructure d'alimentation en eau dans la zone d'entreposage pourraient entraîner des risques sociaux si ces attentes ne sont pas gérées.	Attentes des investissements en infrastructures d'ERC dans les communautés de la zone d'entreposage	La majorité des PAP dans la zone d'entreposage sont au courant des plans d'amélioration des infrastructures du projet sur le site.	Études de contrôle de la performance	Gérer les attentes de la communauté grâce à un dialogue avec les parties prenantes / PCDP	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Infrastructure de transport</b>	Griefs relatifs au transport ou à la circulation routière. Les conducteurs du projet et des entrepreneurs sont familiers avec les règles de transport ; les infractions aux règles de transport sont signalées.	Aucun grief légitime non résolu relatif au transport ou à la circulation ; aucune infraction aux règles de transport ; ciblage des résidents au niveau local pour le recrutement afin de réduire la nécessité de se déplacer pour aller travailler.	Base de données des griefs ; vérifications ponctuelles ; observation par le personnel de sécurité et le département transport de l'entrepreneur	Plan de gestion de la circulation ; formation des conducteurs ; relocalisation de l'entrée au site nord ; signalisation à l'entrée du site ; soutien au développement de routes alternatives et entretien des routes le cas échéant.	
<b>Routes d'accès</b> pour les piétons, les charrettes tirées par des ânes et les voitures	Griefs de la communauté relatifs au blocage d'accès	Aucun grief légitime non résolu relatif au blocage d'accès ; réfection des routes pour un meilleur accès.	Base de données des griefs ; amélioration des routes	Clôture de la zone d'entreposage afin de fournir un accès aux piétons par le centre ; accès piéton démarqué sur la zone d'entreposage aux routes d'accès signalisées vers le Canal d'Ismailia.	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Données sociodémographiques</b>					
La <b>migration interne</b> pourrait perturber la culture locale	Proportion des ouvriers recrutés au niveau local ; griefs sur le comportement des ouvriers.	Au moins 30 % des ouvriers de construction non qualifiés proviennent des communautés affectées ; au moins 30 % du personnel ERC non qualifié proviennent des communautés affectées ; aucun grief non résolu relatif au comportement des ouvriers.	Registres des employés ; base de données des griefs.	Recrutement préférentiel des ouvriers locaux ; formation des nouveaux ouvriers sur le code de conduite et la politique de « bon voisinage » dans le cadre de la formation initiale ; contrôle des relations avec la communauté et application du processus de signalement de griefs	CRM d'ERC Directeurs de construction (entrepreneurs) ; directeurs de formation des nouveaux ouvriers (entrepreneurs)

<b>Intégration sociale</b>	Satisfaction des représentants de la communauté quant aux avantages du projet	Une majorité d'hommes et de femmes issus de différents milieux exprime une satisfaction quant à l'accès de la communauté aux avantages du projet.	Études de contrôle de la performance ; audits sur le recrutement	Promouvoir une égalité des chances dans le cadre du recrutement du projet ; PCDP ; garantir un processus juste et transparent de sélection des projets de développement de la communauté.	CRM d'ERC Directeurs de construction (entrepreneurs)
<b>Environnement économique</b>					
<b>Développement économique national</b> : génération de revenus des opérations de change ; investissement dans l'économie locale ; réalisation de multiplicateurs économiques.	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Consulter les dirigeants de la communauté et la société civile lors de la conclusion d'accords de développement économique	Gestion de projet ERC
<b>Le développement local et régional</b> pourrait aboutir à une augmentation des revenus pour les ouvriers de la communauté et de la demande en biens et services.	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Consulter les dirigeants de la communauté et la société civile lors de la conclusion d'accords de développement économique	Gestion de projet ERC

Recrutement et main d'œuvre					
<b>Accès au recrutement du projet</b>	Pourcentage d'employés issus des communautés affectées par le projet ; diffusion au niveau local des offres d'emploi ; griefs sur les pratiques de recrutement	Au moins 30 % des ouvriers de construction non qualifiés proviennent des communautés affectées ; au moins 40 % du personnel ERC non qualifié proviennent des communautés affectées ; sensibilisation importante de la communauté aux offres d'emploi ; aucun grief légitime non résolu relatif aux pratiques de recrutement d'ERC ou de l'entrepreneur.	Registres de recrutement ; étude de contrôle de la performance ; base de données des griefs	Politiques de recrutement équitables et transparentes ; diffusion des offres d'emploi au niveau local ; soutien aux ONG pour compiler la base de données des compétences et la soumettre aux entrepreneurs.	CRM d'ERC et directeurs RH ; directeurs de construction des entrepreneurs
La démobilisation pourrait déboucher sur du chômage.	À confirmer	À confirmer	À confirmer	Plan de démobilisation des ouvriers de construction et prise de contact avec les autres employeurs de l'industrie par rapport aux offres d'emploi.	Directeurs RH d'ERC et des entrepreneurs
<b>Déplacement des ouvriers qualifiés de la région vers la zone du projet</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Pas d'atténuation	Sans objet
<b>Développement des compétences</b>	Formation des résidents locaux	Un nombre important de résidents des communautés affectées par le projet reçoivent une formation afin d'améliorer leurs compétences.	Registres de formation	Un plan de formation au niveau local a été développé.	CRM d'ERC ; directeurs de formation et CSR ; directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Les vendeurs ambulants sur les axes routiers</b> pourraient être affectés positivement du fait d'une circulation accrue ou négativement du fait du bruit et de la poussière décourageant les clients.	Griefs relatif aux moyens de subsistance	Aucun grief légitime non résolu relatif aux activités des vendeurs ambulants	Base de données des griefs	Plan de gestion de la circulation ; utilisation de véhicules propres ; formation des conducteurs	
<b>Les récupérateurs de déchets dans la zone d'entreposage</b> pourraient être affectés négativement par l'accès contrôlé au site de décharge non officiel.		Aucun grief légitime non résolu relatif à l'impact sur les moyens de subsistance ; les moyens de subsistance des récupérateurs de déchets sont maintenus ou améliorés.	Base de données des griefs ; relocalisation / contrôle des moyens de subsistance	Initialement, clôturer uniquement la moitié sud de la zone d'entreposage ; phase 2 de l'EIS : études des moyens de subsistance des récupérateurs de déchets et propositions le cas échéant de moyens de subsistance alternatifs.	CRM d'ERC
<b>Augmentation du prix et des loyers des terrains</b>					

**Coûts des biens et services**

La conviction (fausse) que les maisons à Naguib et Arab El Hessn seront relocalisées peut générer du stress et du ressentiment à l'égard du projet.	Information de la communauté sur les plans réels du projet	La majorité des membres de la communauté ont accès aux informations concernant les plans du projet.	Contrôle de la performance	Participation des parties prenantes / PCDP	CRM d'ERC
Un conflit social peut survenir du fait de tensions entre les membres de la communauté et les ouvriers du projet	Griefs relatifs au comportement des ouvriers	Aucun grief légitime non résolu relatif au comportement des ouvriers	Base de données des griefs	Formation sur le code de conduite et la politique de « bon voisinage » dans le cadre de la formation des nouveaux employés.	CRM d'ERC et directeurs RH ; directeurs de construction des entrepreneurs
L'environnement local pourrait être affecté par le bruit et la poussière.	Griefs relatifs au bruit et à la poussière	Aucun grief légitime non résolu relatif au bruit ou à la poussière	Base de données des griefs	Mesures de gestion de bruit et de la poussière générés par la construction (bâchage, techniques de suppression de la poussière) ; contrôle des heures de travail bruyant.	CRM d'ERC et directeurs RH ; directeurs de construction des entrepreneurs
Environnement plus propre et réduction du taux de criminalité dans la zone d'entreposage du fait des clôtures et des mesures de sécurité.	Sécurité de la zone d'entreposage et des environs	Zone d'entreposage propre et sécurisée ; aucun grief légitime non résolu relatif à la gestion de la zone d'entreposage	Visites des sites ; base de données des griefs.	Clôture, éclairage et sécurité dans la zone d'entreposage.	Directeur ERC des relations avec le gouvernement / directeur de la sécurité et directeurs de construction des entrepreneurs
Qualité et emplacement des hébergements	Satisfaction des locataires quant à leurs nouveaux logements	Tous les locataires sont satisfaits de leurs nouveaux logements	Contrôle de la relocalisation	Contrôle de la satisfaction des ménages relocalisés avec leurs nouveaux logements	CRM d'ERC / consultant social
<b>Santé</b>					
Impacts sur la santé relatifs à la pollution des opérations (émissions atmosphériques)	Émissions atmosphériques	Respect des normes d'émission	Surveillance environnementale	Développement de processus avancés afin de contrôler la pollution	Directeurs HSE d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs

Impacts sur la santé relatifs à la pollution de la construction (poussière, amiante, bruit)	Impacts sur la santé résultant du bruit et de la poussière	Aucun impact sur la santé résultant de la pollution générée par la phase de construction du projet	Surveillance de la santé et des griefs	Mesures de gestion du bruit et de la poussière générés par la construction (bâchage, suppression de la poussière) ; pas de travail bruyant la nuit)	Directeurs HSE d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
Maladies transmissibles résultant des déplacements d'ouvriers	Sensibilisation des ouvriers sur les pratiques HSE de protection de la santé	Tous les ouvriers sont au courant des normes HSE	Contrôle de la performance / vérifications ponctuelles	Investissement dans des infrastructures sanitaires ; surveillance sanitaire ; formation des ouvriers sur les politiques HSE	CRM d'ERC et directeurs HSE / directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Stress</b>	Griefs de la communauté relatifs au stress	Aucun grief légitime non résolu relatif au stress	Base de données des griefs	Mesures de gestion du bruit et de la poussière de la construction ; communication efficace des informations sur le projet afin de contrecarrer les rumeurs.	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Blessures ou dommages causés à la santé</b>	Blessures des membres de la communauté résultant des activités du projet	Aucun grief lié à des réclamations relatives à des blessures	Base de données des griefs ; registres des ALC (agents de liaison communautaires)	Plan d'intervention d'urgence communautaire ; plan HSE et de circulation ; campagne de sécurité routière ; formation d'administration des premiers secours	CRM d'ERC et directeurs HSE / directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Santé et sécurité des ouvriers</b>	Blessures des ouvriers	Aucune blessure des ouvriers	Dossiers médicaux d'ERC et des entrepreneurs	Plan d'intervention d'urgence ; plan HSE et de circulation ; campagne de sécurité routière ; formation d'administration des premiers secours	Directeurs HSE d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
Les infrastructures sanitaires pourraient être affectées si utilisées par les ouvriers du projet	Griefs relatifs à la pression imposée aux services locaux	Aucun grief légitime non résolu sur l'utilisation des services de santé locaux par les ouvriers du projet	Base de données des griefs	Investissement dans l'infrastructure sanitaire de la communauté si nécessaire	CRM d'ERC / Directeurs de construction des entrepreneurs
<b>Mécanisme de résolution des griefs</b>					

<b>L'efficacité du mécanisme de résolution des griefs est essentielle pour assurer le suivi de la performance de la gestion de l'impact social.</b>	Griefs résolus selon des délais convenus ; satisfaction des plaignants avec la résolution du grief ; information de la communauté sur le mécanisme de résolution des griefs	Tous les griefs sont résolus selon les délais impartis ; la majorité des plaignants sont satisfaits du processus de résolution des griefs ; la majorité des membres de la communauté sait comment signaler un grief.	Base de données des griefs ; étude de contrôle de la performance	Mécanisme de résolution des griefs	CRM et ALC d'ERC et directeurs CSR
---	---	--	--	------------------------------------	------------------------------------

## Résumé du plan de surveillance environnementale

Programme de surveillance	Surveillance des activités et paramètres	
	Phase de construction	Phase de production
Inspection visuelle	Ateliers Sites de récupération des déchets et citernes de stockage des eaux usées Sites de stockage des matériaux, carburants et pétrole	
Surveillance de l'eau de surface (Canal d'Ismailia) et du canal d'irrigation	Les paramètres seront des échantillons prélevés tous les deux mois aux points de déversement, en amont et en aval des points de déversement.	
Nappe phréatique	Contrôle du niveau de la nappe phréatique Contrôle de la qualité de la nappe phréatique Installation d'un nouveau puits de contrôle dans la zone du projet	
Émissions atmosphériques	Contrôles trimestriels par le biais d'échantillonnages actifs et de mesures des PM <sub>10</sub> , SO <sub>2</sub> , CO, gaz toxiques, NO <sub>x</sub> (tels que le NO <sub>2</sub> ) et de l'ammoniac aux mêmes emplacements que dans l'étude de l'état initial.	Identique à la phase de construction Les cheminées et bouches d'aération seront contrôlés grâce à des prélèvements d'échantillons
Contrôle du bruit	Vérifications au minimum hebdomadaires (grâce à un sonomètre de type II) pendant les activités de fonçage.	Tous les trimestres aux mêmes emplacements et en utilisant la même méthode que lors de la phase de construction. Le bruit ambiant sera contrôlé trois fois par an aux abords du périmètre des installations et à deux emplacements dans la zone d'habitation voisine.
Contrôle des déchets solides et dangereux	Les quantités et la destination seront documentées par l'entrepreneur et les registres remis à ERC à la fin des travaux afin de démontrer un respect des normes de traitement et d'élimination.	Les enregistrements des quantités, routes de transport et réutilisation/élimination finale seront conservés et mis à jour. Traitement conformément au plan de gestion des déchets.
Produits chimiques entrants et sortants	Les enregistrements seront conservés, mis à jour et régulièrement révisés.	
Activités de machinerie et de camionnage	Contrôlées en continu afin d'éviter une utilisation inutile et vérification de la conformité avec le plan de gestion de la circulation	
Contrôle du risque sanitaire/ lieu de travail	Les enregistrements des risques sanitaires / accidents sur le lieu de travail seront documentés et archivés	Un check up initial de tous les employés sera effectué. Les check up médicaux seront effectués périodiquement et les résultats documentés et conservés. Les accidents seront enregistrés et les dossiers régulièrement révisés.
Bruit des activités professionnelles	Contrôlé au moyen d'équipement sonore de type II.	